Mardi 2 Février 1915 — N° 88 — Mardi 2 Février 1915

# LA BELGIQUE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, Rue Montagne-de-Sion, 8. BRUXELLES
*Bureaux : de 10 à 12 et de 15 à 17 heures*

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ANNONCES

| | |
|---|---|
| La petite ligne . . . . . fr. | 0.40 |
| Réclame avant les annonces . . . . . | 1.00 |
| Corps du journal . . . . . | 4.00 |
| divers . . . . . | 3.00 |
| Nécrologie . . . . . | 2.00 |

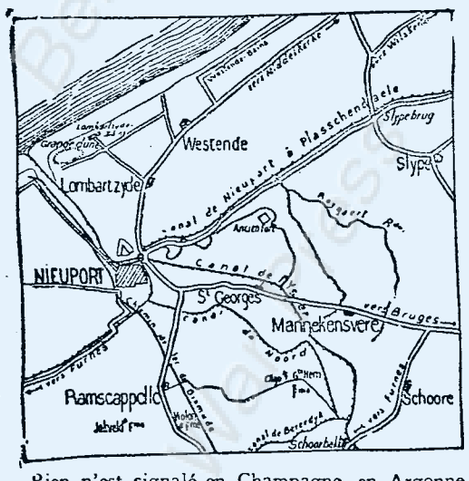

## LA GUERRE

### 183me jour de guerre

L'action paraît s'être notablement ralentie sur le front dans l'Ouest. En fait d'engagements d'importance, on n'y relève qu'une nouvelle attaque des Allemands contre les positions des Alliés au sud du canal de La Bassée près de Cuinchy. La dépêche de Paris du 30 conclut à l'échec de cette attaque; celle de Berlin du 31 dit au contraire qu'elle a abouti à l'enlèvement de quelques tranchées françaises, et ajoute qu'une autre, engagée à Carancy, a eu le même résultat. Située à 9 kilomètres au nord-ouest d'Arras, Carancy se trouve à 2 1/2 kilomètres à l'ouest de la grand'route d'Arras à Béthune : par suite le combat qui s'y est livré doit se placer à une douzaine de kilomètres au sud de ceux extrêmement violents poursuivis dans la région de La Bassée.

Sans avoir été vraiment important — il faut noter toutefois que Paris n'a pas encore eu le temps d'en parler — ce combat démontre une fois de plus l'intérêt stratégique essentiel de toute la ligne de positions renforcées qui s'étend depuis les environs d'Arras jusque dans la banlieue de Lille.

En Flandre, l'artillerie est seule intervenue, et l'on ne s'est pas battu dans le secteur de Nieuport. Le fait est exceptionnel. Même, la continuité des combats qui s'y livrent habituellement amène dans les communiqués la citation suffisamment fréquente de ce secteur pour que nous ayons jugé utile de reproduire un croquis de cette région particulièrement intéressante pour nous.




Rien n'est signalé en Champagne, en Argonne, sur les Hauts de Meuse ni en Alsace, pas plus que dans la région de Soissons, où les Allemands ont tenté de passer l'Aisne, il y a deux jours, au Moulin des Roches et à Venizet. Ces deux endroits sont situés respectivement à 7 et à 9 kilomètres à l'est de Soissons sur un coude que la rivière dessine vers le sud.

***

Absence complète de nouvelles concernant la guerre dans l'Est, mise à part toutefois l'intensité des combats d'artillerie engagés sur la Dunajec et la Nida. Quant à la région des Carpathes, Vienne annonce que la journée y a été également plus calme : le fait toutefois ne diminue aucunement l'intérêt de nos indications d'hier concernant l'entrée des hostilités dans une phase toute nouvelle.

Le « Times » du 30 janvier y insiste. Selon lui, c'est évidemment le haut état-major allemand qui a inspiré aux Autrichiens l'idée assez audacieuse d'un rapide développement de leurs opérations sur le front extrêmement étendu de Dukla à Wyszkow, et qui la leur a fait réaliser sans réduire en aucune sorte l'énergie dont ils faisaient preuve en Bucovine. Tout en restant convaincu que les Russes arriveront à gêner la concentration définitive des divisions ennemies et en tout cas leur tiendront tête, le « Times » reconnaît que les Autrichiens sont parvenus à mettre sur pied des armées de force numérique très respectable et de bonne qualité. Par suite, dit-il, la campagne qui va incessamment s'ouvrir dans les Carpathes — la plus sérieuse vraisemblablement de toutes celles entreprises jusqu'ici — promet de présenter le plus grand intérêt.

Cette opinion du grand journal anglais méritait d'être soulignée. Ajoutons qu'à en croire M. Voislaw Antoniéwitch, le premier secrétaire de la légation de Serbie à Vienne qui est récemment arrivé à Londres, la réalité des nouvelles et prochaines intentions agressives de l'Autriche envers la Serbie ne doit cependant pas être mise en doute. Comme en tout état de cause une expédition dans ce pays si bien défendu ne saurait être entreprise que par une armée de plusieurs centaines de mille hommes, on voit que la monarchie dualiste, aidée par l'empire allemand, doit avoir rassemblé des effectifs considérables pour entamer tout d'un coup l'exécution d'un programme offensif aussi étendu.

***

En ce qui concerne la guerre dans le Caucase, Pétrograd annonce l'évacuation par les Turcs du village de Basjkivi, qui est situé vraisemblablement dans la vallée de la Tscharuch mais que nous avons vainement cherché dans nos atlas. La même dépêche dit qu'aucune modification notable n'est à signaler « sur le front près de Sarykamisch ». Cette délimitation est faite pour surprendre; on était en droit en effet, à s'en rapporter aux indications officielles récentes, de croire que la bataille entre les Russes et les Ottomans repoussés de Sarykamisch se poursuivait sur la frontière turco-russe. Or, Sarykamysch est située à 30 kilomètres de cette frontière. Il faut nécessairement admettre qu'un déplacement des positions s'est produit, mais il n'a pas été officiellement annoncé, pas plus d'ailleurs que les événements qui l'ont provoqué.

Plus au sud, les belligérants sont en contact, en territoire turc cette fois, dans la vallée d'Alaschgerd au nord de Kara-Kilissé. Dans la province persane d'Azerbeidjan, où les Russes s'étaient repliés naguère jusqu'au delà de Täbris, ils ont, suivant une dépêche de Pétrograd, repris l'offensive au nord-ouest de cette ville, c'est-à-dire entre Täbris et l'extrémité nord du lac d'Urmiah.

## Sous-marins contre Aéroplanes

Il a été constaté, par des expériences très intéressantes, qu'un aéroplane survolant la mer à une centaine de mètres de hauteur apercevait facilement un sous-marin nageant en surface et même immergé à une certaine profondeur.

Grâce à ses bombes et à ses mitrailleuses l'aéronef peut donc attaquer et détruire le sous-marin. il lui est possible en tout cas de suivre toutes ses manœuvres et de les faire avorter. En conséquence le submersible a à se défendre contre cet ennemi.

A cet effet, la marine allemande a installé à bord de ses sous-marins des canons Krupp spéciaux destinés à combattre les avions. Ce sont des pièces d'un poids de 860 kil. et d'un calibre de 75 m/m; elles sont montées sur le pont du bateau et par un mouvement de bascule peuvent, au moment de la plongée, s'enfoncer dans la cale, ne laissant alors sur le dessus du sous-marin qu'une simple petite plate-forme n'offrant à l'eau qu'une résistance insignifiante.

Au moment du combat, le canon s'élève sous l'action de puissants ressorts. Un servant, en quelques secondes, y fixe une crosse et une lunette de pointage qui permettent de viser le but. La pièce montée sur un affût basculant pivote en tous sens et on peut lui faire prendre une position même rigoureusement verticale de façon à atteindre un aéroplane volant à grande hauteur. Les effets du recul sont amortis par un frein hydraulique.

## L'ARTILLERIE SUR RAILS

La protection des côtes était jusqu'en ces derniers temps, assurée par deux systèmes se complétant l'un l'autre : des cuirassés croisant au large du littoral s'opposaient aux incursions offensives des flottes ennemies, et des ouvrages fixes de défense, échelonnés le long de la côte aux points stratégiques importants, battaient de leurs feux les bâtiments de l'adversaire tandis que des batteries d'obusiers complétaient la défense dans les intervalles.

Le défaut de ce genre de protection consistait dans la fixité des pièces de défense qui, une fois repérées par l'ennemi, pouvaient être facilement réduites au silence.

On a donc essayé de remédier à cet inconvénient en rendant mobiles les batteries des côtes.

Les usines Schneider du Creusot ont réalisé un type d'artillerie mobile, roulant et tirant sur rails, plus économique à établir et pouvant être prévu en moins grand nombre puisque facile à transporter sur le lieu à protéger.

La voie ferrée établie à son intention peut être utilisée également pour un transport rapide de troupes ou de munitions en cas de guerre et, en temps normal, pour le développement économique de la région traversée.

Chaque batterie se compose de deux trucks-affûts portant chacun un obusier de 200 mm. à tir rapide, d'un wagon à munitions, d'un wagons à observatoire démontable pour le personnel, et d'une locomotive.

L'affût à pivot de chacune des pièces est monté sur un truck à deux boggies, dont la plate-forme d'acier s'abaisse vers le milieu pour permettre le tir. Un frein hydraulique est réglé de façon à atténuer presque complètement les effets du recul sur le truck et la voie ferrée.

Des griffes d'agrafage amarrent pendant le tir les trucks sur les rails, et deux volets latéraux articulés sont développés, qui s'appuient par des vis calantes sur de vastes semelles, augmentant ainsi la stabilité transversale de l'ensemble en cas de tir perpendiculaire à la voie.

Les projectiles sont transportés, jusqu'à la culasse du canon, par un chariot de chargement roulant sur la plate-forme concentriquement à l'affût et recevant l'obus d'une gouttière venant du wagon à munitions. Celui-ci est placé dans le train entre les deux trucks-affûts et alimente facilement les deux pièces. Les projectiles, au nombre de 64, de 100 kilogs chacun, reposent horizontalement sur des casiers où ils sont maintenus dans tous les sens. Un bras articulé, muni d'un pilon, les prend au moment du tir et les amène à l'entrée des deux gouttières qui vont des extrémités des trucks-affûts au chariot de chargement.

Le wagon du personnel est généralement placé dans le train près de la locomotive, ce qui permet au besoin de détacher aisément les autres wagons pour opérer une reconnaissance rapide.

L'observatoire porté par cette voiture est formé de deux tubes coulissant l'un dans l'autre, manœuvrés par un treuil à bras d'homme, et à la partie supérieure desquels se trouve la plate-forme destinée à l'observateur qui, placé à environ 10 mètres de haut, communique avec le personnel du wagon à l'aide d'un porte-voix.

Les obusiers du calibre de 200 mm. ont une longueur de trois mètres et lancent des projectiles de 100 kilogs à la vitesse initiale de 425 mètres à la seconde.

L'ensemble du train, avec les 64 projectiles et un personnel de 35 hommes, pèse environ 11 1/2 tonnes; une seule locomotive peut donc le remorquer à bonne vitesse.

## LETTRE D'UNE MÈRE

Une femme de Graz a reçu de Russie une lettre datée de Kiew, 28 septembre, qui lui donne des nouvelles de son fils, et que voici :

« Madame,

J'ai une triste nouvelle à vous annoncer : votre fils Emile est décédé le 28 septembre 1914 à l'hôpital militaire de Kiew. Il avait reçu une blessure à la jambe. La jambe dut être amputée, et il s'est produit un empoisonnement du sang.

Ma fille qui l'a soigné est restée auprès de lui jusqu'à la fin. Il lui a parlé souvent de vous. Moi aussi, je suis alitée à son chevet et j'ai consolé de mon mieux, car je suis mère également et j'ai deux fils dans l'armée russe. Il a été administré, mais il ne croyait pas qu'il allait mourir, il se sentait seulement très faible. Quelques heures avant de mourir, il me dit : « Je dois encore avoir beaucoup de patience, car j'aurai à souffrir longtemps ». Je lui promis de vous écrire; il sourit et me dit : « Embrassez aussi de ma part mon père et mes frères et sœurs. »

Peu avant la fin, il devint très agité; il lui semblait que de nombreux oiseaux voletaient autour de son lit; puis le calme revint et il s'éteignit tranquillement, sans plus souffrir.

Tout le monde l'aimait à l'hôpital : les sœurs, les infirmières, ma fille, ont pleuré à son chevet. Oui, Madame, votre peine doit être grande d'avoir perdu un fils aussi doux et d'un caractère aussi noble.

Pour votre consolation, nous pouvons vous certifier que pendant ses derniers jours votre enfant fut entouré à Kiew d'affections et de soins dévoués. Ah! Madame, l'époque que nous traversons est une époque terrible pour toutes les mères!

Une Mère de Russie. »

## LES FAITS DU JOUR

Il s'est formé en Hollande un comité dont le but est de pourvoir les réfugiés belges nécessiteux de couvertures. Celles-ci seront achetées dans le pays et porteront le timbre hollandais.

Les deux marins du bateau Administrateur De Baedts qui avaient été arrêtés à Anvers par les Allemands pour transports prohibés de lettres, ont été condamnés à 4 mois de prison.

Le Tsar a autorisé le Conseil des ministres à affecter un crédit de 17 millions et demi de roubles pour que soit rapidement construite la ligne de chemin de fer de Petrosadowsk vers la baie de Soroka. Cette voie ferrée sera le plus court chemin entre Pétrograd et la mer Blanche.

Un télégramme de Salonique dit que le ministre russe des Finances, accompagné du directeur de son département et du directeur des douanes, est parti pour la France à bord du croiseur Askold. Le ministre se rend à la conférence financière que les puissances de la Triple-Entente vont tenir à Paris.

L' « Imparcial » de Madrid a reçu un télégramme de Badajoz qui prétend que l'ex-roi Manuel se trouve en territoire portugais dans le but de ressaisir sa couronne. L'état-major des royalistes se trouve dans la province de Zamora et attend que la situation se dessine.

La situation au Portugal permet en ce moment d'espérer la réussite d'un coup d'Etat, la population portugaise étant en effervescence sur différents points du territoire.

Il se trouve en ce moment dans les ports aux Etats-Unis pour 25 millions de francs de marchandises destinées à l'Amérique du Sud. Ces marchandises, quoique fabriquées aux Etats-Unis, portent la marque « Made in Germany », cette marque étant demandée par les Sud-Américains. Les compagnies d'assurances refusent d'assurer ces marchandises contre les risques de guerre, de crainte que la marine anglaise ne les saisisse pendant la traversée.

Le gouvernement danois a nommé des délégués à la conférence des armateurs scandinaves qui va se tenir à Gothenburg. Les armateurs examineront la possibilité d'une fixation de prix maxima pour les frets. S'ils ne trouvaient pas une solution à la hausse exagérée de frets, on croit que les gouvernements scandinaves prendraient eux-mêmes des mesures pour enrayer la hausse.

Sur la demande de l'Allemagne, le consul des Etats-Unis à Alger a visité les Allemands internés à Fort-National. Le consul a constaté officiellement que les prisonniers étaient traités avec humanité.

Pour faire la guerre moderne, il ne faut pas seulement des hommes, mais il faut aussi surtout beaucoup d'argent. D'un entretien accordé à un correspondant du « New York Herald » par une très haute personnalité financière française à même de se prononcer, il résulte que les chiffres publiés il y a peu à Londres et à Genève sont ou fantaisistes ou erronés, et que, suivant ses calculs, le conflit mondial actuel ne coûterait pas moins de 7 milliards de francs par mois. Ce chiffre ne comprend pas les dégâts matériels, le manque de profit du capital immobilisé, les intérêts des emprunts, etc.

Cette somme colossale est supportée mensuellement par :

| | | |
|---|---|---|
| L'Angleterre | 1,200 | millions |
| La France | 1,200 | — |
| La Russie | 1,200 | — |
| L'Allemagne | 2,000 | — |
| L'Autriche | 1,000 | — |
| La Belgique, la Serbie, le Monténégro | 200 | — |
| Les nations mobilisées : Suisse, Italie, Roumanie, Grèce | 200 | — |

Parmi les dernières citations à l'ordre du jour de l'armée belge, relevons celle de Mlle Dussart, infirmière de la Croix-Rouge :

« A soigné, dit le texte officiel, avec un admirable dévouement et une inlassable activité, les blessés des ambulances. Y est restée pendant le bombardement, et, lorsque les formations ont dû être évacuées, a suivi le corps d'armée pour continuer son œuvre bienfaisante. »

Le service de l'aéronautique française a fait procéder samedi à des manœuvres de dirigeables. L'un de nos navires aériens a survolé Paris. Il volait très bas et les Parisiens ont pu nettement noter les diverses indications données pour les distinguer des « zeppolins ».

C'était le « Pilâtre-du-Rozier ».

Parti vers une heure d'Issy-les-Moulineaux, le dirigeable est rentré à son hangar vers deux heures un quart.

Parlant de l'attitude de la Grèce dans les circonstances actuelles, la « Patrie », qui reçoit souvent des inspirations gouvernementales, écrit :

« La neutralité hellénique est subordonnée au maintien de l'équilibre balkanique. Si, au cours de la guerre européenne, ou, après la guerre, cet équilibre était détruit, la Grèce devrait examiner la possibilité de modifier son attitude présente.

» Tout porte à croire que le statu quo méditerranéen et balkanique sera atteint par cette crise. En raison de l'agrandissement territorial dont bénéficieront les autres Etats des Balkans, la Grèce est obligée, par respect pour ses intérêts et ses droits, de suivre attentivement l'évolution des événements afin de pouvoir intervenir au moment opportun.

» L'opinion publique en Grèce désire sincèrement le maintien de la paix et du statu quo : mais si le statu quo était modifié, mettant en péril les fruits de deux guerres sanglantes, nul ne déniera à la Grèce le droit d'agir dans le sens de ses intérêts.

» La Grèce eût été heureuse de travailler à l'extension de ses forces intérieures, dans les frontières tracées par le sang du peuple hellène, mais devant les conséquences qui doivent découler de la guerre européenne, elle attend l'occasion d'une action impérieuse pour sa part et elle considérerait comme un véritable malheur de ne pouvoir mettre à profit cette occasion. »

Une dépêche de Rome au « Times » signale que divers observatoires italiens ont enregistré hier, à 2 h. 15 du matin, une secousse sismique d'une durée de 10 minutes et d'une nature plus violente que celle qui détruisit récemment Avezzano.

Une panique se produisit à Benevento, où la secousse fut plus particulièrement ressentie.

Le correspondant militaire du « Times » passant en revue la situation générale de l'armée anglaise en campagne, dit que le nombre des malades dans les troupes anglaises n'est que de 3 0/0; ce taux est encore moindre parmi les Hindous, chez qui le nombre des malades est inférieur à celui de certaines garnisons d'Angleterre.

Les effectifs ont été maintenus à leur chiffre normal et il y a 20 officiers en moyenne dans chaque bataillon.

Des changements importants ont été introduits dans le haut commandement et dans les états-majors au point de vue de la direction et de la décentralisation.

En ce qui concerne les renforts, on a surtout besoin de beaucoup d'infanterie, de gros canons et d'explosifs puissants. On a reconnu que le shrapnell est rarement efficace dans les combats de tranchées.

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### Communiqués allemands

Berlin, 31 janvier *(Officiel de ce matin)* :

Théâtre de la guerre à l'Ouest. — En Flandre, il n'y a eu hier que des combats d'artillerie.

Près de Cuinchy, au sud de la route La Bassée-Béthune, ainsi que près de Carancy, au nord-ouest d'Arras, quelques tranchées ont été arrachées aux Français.

Théâtre de la guerre à l'Est. — Rien de nouveau à la frontière de la Prusse orientale.

En Pologne, près de Borzimow, à l'est de Lowicz, une attaque russe a été repoussée.

***

Berlin, 31 janvier *(Officiel)* :

D'après une dépêche Reuter de Londres, le sous-marin allemand U. 21 a coulé le 30 janvier au matin le vapeur anglais Ben Cruachen dans la mer d'Irlande. On a donné à l'équipage le temps suffisant pour quitter le navire. Il a été débarqué plus tard par une embarcation anglaise à Fleitwood. D'après des informations anglaises ultérieures, le même sous-marin a, le même jour vers midi, coulé un second vapeur à l'ouest de Liverpool. L'équipage de ce navire a pu également se mettre préalablement en sûreté. Il est déjà arrivé à Liverpool.

***

Berlin, 1er février *(Officiel de ce midi)* :

Théâtre de la guerre à l'Ouest. — Il n'y a rien d'essentiel à signaler sur le théâtre de la guerre à l'Ouest.

Théâtre de la guerre à l'Est. — Il n'y a rien de nouveau à la frontière de la Prusse orientale. Au nord de la Vistule, dans la région au sud-ouest de Mlawa, nous avons refoulé les Russes de quelques localités qu'ils avaient occupées la veille en avant de notre front.

En Pologne, au sud de la Vistule, nous avons encore gagné du terrain.

Au sud de la Pilica, nous avons renouvelé nos attaques.

***

Strasbourg, 31 janvier *(Officiel)* :

Vendredi 29 janvier, vers 3 h. 1/2 de l'après-midi, un aviateur ennemi a survolé la station du chemin de fer de Reischweiler, près de Mulhouse. Il a jeté cinq bombes, qui ont causé des dégâts peu importants aux établissements d'exploitation de la mine de potasse Max, situés à proximité du chemin de fer. Personne n'a été blessé. L'aviateur ennemi, qui venait vraisemblablement de Belfort, a pu s'échapper avant que les aviateurs allemands eussent pu arriver au dessus de la localité pour le poursuivre.

***

Vienne, 31 janvier *(Officiel de ce midi)* :

Sur la Dunajec et sur la Nida, l'artillerie a été très active des deux côtés. Notre artillerie ayant déjà, en ces derniers temps, plusieurs fois opéré avec efficacité, a eu des succès également hier. L'ennemi a évacué au milieu du feu le plus violent quelques tranchées.

Sur le reste du front dans la Pologne russe il y a eu des combats d'artillerie intermittants.

Dans les Carpathes, la journée a été plus calme. Dans la montagne boisée, on lutte encore pour quelques positions situées immédiatement au nord de la hauteur des cols.

***

Vienne, 1er février *(Officiel du quartier général de la Presse de guerre)* :

D'après des nouvelles officielles, depuis l'entrée des Russes dans le sud de la Bucovine, les Cosaques volent et pillent toutes les contrées roumaines. Le château de Kostina, manoir de la famille de Bojares Popovika, a été pillé, toutes les caisses fracturées, les objets de valeur et les vêtements volés. L'intendant qui s'était opposé aux Cosaques a été grièvement blessé. Plusieurs autres domaines ont été rançonnés. De même les fermiers des domaines ont été complètement pillés et des femmes et jeunes filles outrageusement maltraitées sous les yeux de leurs parents ou de leurs maris. A Czokanestie le curé a été scandaleusement maltraité et volé. Les députations des communes roumaines, qui ont porté plainte auprès du commandant de la ville de Lusazawa, ont été jetées à la porte et abreuvées d'injures.

***

Vienne, 1er février (Communiqué officiel du commandement supérieur) :

Les passages dans les montagnes boisées des Carpathes, au nord-est de la selle de Lupkof, ont été à différentes reprises le théâtre de combats très violents. Ces montagnes, très éloignées des grandes opérations de la Pologne russe et de l'ouest de la Galicie, conservent néanmoins pour l'ennemi beaucoup d'attrait, en ce sens qu'en les occupant il maintient ouvertes les différentes routes nécessaires pour l'invasion de la Hongrie.

Après que nous troupes eurent réussi, fin décembre, par des combats héroïques qui durèrent quatre jours, à arracher aux Russes le col d'Uszok, elles durent, le 1er janvier, abandonner leur ligne de combat sous la pression de forces ennemies supérieures et se retirèrent vers la ligne de hauteurs la plus proche. Nous avons ainsi maintenu nos troupes sur ce front, jusqu'à il y a quelques jours, dans des positions voisines d'Oekermazoe, de Nemet, de Mokra et de Koeroesmezoe. Les tentatives répétées faites par l'ennemi pour avancer plus loin ont été repoussées. Nos attaques entreprises ensuite pour reconquérir les hauteurs nous ont conduite partout à un succès complet. Dans ces combats de plusieurs jours, rendus extrêmement difficiles par la nature des terrains et les intempéries, nous avons enlevé position après position. Malgré l'arrivée de renforts russes et malgré de nombreuses contre-attaques de l'ennemi, nous avons gagné tous les jours du terrain et finalement atteint partout les hauteurs des cols. Au cours de ces combats difficiles et bien qu'elles fussent proportionnellement faibles, les troupes occupées dans ce secteur ont accompli des prouesses extraordinaires.

### Communiqués des armées alliées

Paris, 30 janvier *(Communiqué officiel de 15 heures)* :

La journée d'hier a été relativement calme.

Près de Cuinchy (sud du canal de La Bassée à Béthune), les Anglais ont repoussé trois bataillons allemands.

L'artillerie alliée a obtenu sur différents points des avantages

Près de Flirey (en Woëvre) les Allemands ont fait sauter une mine dans le but de détruire nos retranchements.

***

Paris, 1er février *(Officiel)* :

Samedi dans la matinée, un sous-marin allemand a attaqué à hauteur du cap d'Antifer le vapeur anglais Takoman et l'a coulé. Des torpilleurs français ont sauvé l'équipage.

Un autre sous-marin allemand a attaqué samedi, dans les mêmes eaux, le vapeur anglais Ikaria. Celui-ci n'a pas sombré; il a pu être remorqué jusqu'au Havre, protégé par les torpilleurs français.

***

Pétrograd, 29 janvier *(Communiqué officiel de l'état-major de l'armée du Caucase)* :

Dans la région de la Tsjoroch les colonnes ennemies furent repoussées.

Sur le front près de Sarykamisch, aucune modification notable n'est à signaler.

L'artillerie turque a bombardé, sans succès d'ailleurs, certaines parties de notre front.

Dans la vallée d'Alaschgert, nous nous tenons en contact avec l'ennemi. Il s'est livré quelques petits combats.

Une de nos colonnes s'est emparée de Sofian (nord-ouest de Tabris) après un violent combat. L'ennemi s'est retiré dans la direction de Tabris.

### Dépêches diverses

Paris, 31 janvier :

On mande de Nancy au « Matin » : Le préfet de Meurthe-et-Moselle a suspendu de ses fonctions pour quinze jours le maire d'une grande commune du district de Nancy pour avoir tiré sur aéroplane ennemi. Le préfet insiste sur le fait qu'un civil ne peut jamais prendre les armes.

***

Londres, 31 janvier :

287 marins du Blücher sont arrivés vendredi au camp de concentration de Handforth, près de Chester.

***

Londres, 30 janvier :

Les Comités de la ligue des Associations professionnelles a rédigé un manifeste par lequel il demande au gouvernement de prendre des mesures pour désencombrer les ports de Londres et de Liverpool, en aménageant d'autres ports pour qu'ils puissent recevoir les vivres de l'étranger. Le Comité demande aussi que la cour des prises se prononce aussi rapidement que possible sur le cas des navires qu'elle a à apprécier, de manière à ce que les bâtiments qui seront déclarés de bonne prise puissent servir au commerce d'exportation. Le comité invite en outre le gouvernement à réquisitionner tous les approvisionnements de froment qui existent dans le pays.

***

Constantinople, 31 janvier :

La Chambre a voté à l'unanimité un crédit militaire extraordinaire pour dépenses de guerre, au montant de 10 millions de livres turques. Elle a autorisé le gouvernement à reporter sur l'exercice financier prochain la partie de ce crédit qui viendrait à ne pas être utilisée cette année.

***

Amsterdam, 30 janvier :

D'après le « Vorwærts », les usines municipales de Berlin, désireuses de parer à la disette du pétrole, facilitent au public l'acquisition d'appareils pour la cuisine et l'éclairage au gaz.

***

Londres, 30 janvier :

Une dépêche d'Amsterdam transmet l'information suivante de Gênes, publiée par la « Gazette de Francfort » :

« A la suite de pourparlers menés entre diverses compagnies maritimes allemandes et la chambre de commerce de Londres, les premières ont décidé d'effectuer la livraison des marchandises anglaises faisant partie de la cargaison de ceux de leurs vaisseaux qui se trouvent actuellement dans les ports italiens, contre payement du fret ordinaire augmenté de 4 p. c.

» On apprend à Londres que les dites négociations ont eu lieu avec l'autorisation spéciale du Board of Trade. »

***

Londres, 30 janvier :

De Rome au « Daily Telegraph » :

« On annonce que le comte Tisza se rendra prochainement à Berlin. »

***

Troyes, 29 janvier :

Le « Petit Troyen » annonce que le capitaine Claude Casimir-Perier, fils de l'ancien Président de la République, a été fait prisonnier au cours d'un des récents combats autour de Soissons.

Cet officier, qui s'était distingué par son courage, allait être l'objet d'une citation à l'ordre du jour de l'armée.

***

Washington, 30 janvier :

Il est probable que les cérémonies d'ouverture officielle du canal de Panama seront ajournées.

L'intention du président Wilson est de se rendre, en mars, par chemin de fer, à San-Francisco et, de là, à Panama en juillet, époque à laquelle aura lieu la revue navale.

***

L'Ecluse, 30 janvier :

La flotte anglaise bombarde violemment la côte belge à hauteur de Westende.

***

Le Caire, 30 janvier :

Les Turcs ont occupé Katiah à l'est nord-est d'El Kantara, et leurs avant-postes se trouvent à Bir-el-Neidar. Ils occupent également Moyahorch et Bir Mabeluk; dans ces endroits leurs avant-postes s'avancent au delà de Tor.

Hier, de grand matin, un détachement turc venant en reconnaissance de Bir-el-Neidar, a attaqué un de nos avant-postes à l'Est d'El-Kantara, mais il a été repoussé. Nos pertes comprennent 1 officier et 1 soldat indien tués et 4 blessés. L'ennemi a laissé quatre morts sur le terrain parmi lesquels 1 officier d'infanterie et il a emporté plusieurs blessés.

***

Londres, 30 janvier :

Le nouveau ministre de Suisse à Rome, M. Deplanta, a renouvelé au « Giornale d'Italia » l'assurance formelle que la Suisse observerait dans la conflagration actuelle une neutralité absolue.

« Nous prendrons les armes dans trois cas seulement, a assuré M. Deplanta : 1° si notre neutralité est violée; 2° si on porte atteinte à notre intégrité territoriale; 3° enfin si quelqu'un tente de nous affamer en fermant sa propre frontière au passage de nos approvisionnements. »

# PETITE GAZETTE

***Le prix du pain.***

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a rendu l'ordonnance que voici, datée du 31 janvier :

— Attendu que la nécessité d'assurer, dans les circonstances actuelles, l'alimentation régulière de la population, doit déterminer l'Administration communale à user du droit qui lui appartient de tarifier le prix du pain ;

Vu l'arrêté royal du 25 janvier 1826 et l'article 90, 1° de la loi communale;

Revu son avis du 14 novembre 1914 :

Arrête :

Art. 1er. A partir du 2 février 1915, il est interdit aux boulangers ou autres débitants de vendre du pain à un prix supérieur à 40 centimes le kilogramme. Le prix du pain d'un demi-kilogramme est de 20 centimes.

Art. 2. Pour le pain d'un kilo, une tolérance maxima de quarante grammes est admise, étant entendu que le poids de dix pains doit être au moins de neuf kilos sept cents grammes (9 kil. 700).

Art. 3. Pour le pain d'un demi-kilo, la tolérance maxima est de vingt grammes, étant entendu que le poids de vingt pains doit être au moins de neuf kilos sept cents grammes (9 kil. 700).

Art. 4. Les prix de quarante et vingt centimes s'appliquent à tous les pains, sans distinction de qualité, ni de forme et quelles que soient les farines ou autres matières entrant dans leur composition .

Art. 5. — Toute contravention aux dispositions ci-dessus sera punie des peines établies par l'article 1er de la loi du 6 mars 1818.

---

Les Grands Magasins Victor Wygaerts, à titre d'aide générale pour leurs concitoyens vendent les gros œufs des Flandres garantis frais à 13 cmes. Ces œufs sont garantis à la coque et de provenance flamande. (7231

---

***Les vêtements distribués gratis.***

L'échevin ff. de bourgmestre, M. Maurice Lemonnier, a rendu, à la date du 29 janvier, l'ordonnance de police dont suit le texte :

— Attendu que la crise économique actuelle, conséquence d'événements politiques et militaires, a déterminé tant les administrations publiques que l'initiative privée à subvenir, dans la mesure du possible, aux besoins de la population ouvrière; que l'on doit considérer comme contraires au maintien d'une bonne police tous actes qui pourraient avoir pour résultat d'empêcher ou de ralentir de telles interventions ou qui tendraient à en dénaturer le caractère;

Attendu que l'on ne saurait admettre que des vêtements distribués gratuitement à des personnes dans le besoin soient détournés de leur destination ou fassent l'objet de spéculations;

Vu l'article 50 du décret du 14 décembre 1789, la loi des 16-24 août 1790 (titre XI), l'article 94 de la loi communale,

Arrête :

Art. 1er. La vente, l'achat, la revente, la mise en gage de tous objets d'habillement distribués à l'intervention du Comité National de secours et d'alimentation, sont interdits.

Art. 2. Les contrevenants seront passibles des peines de police et les objets mis en vente ou donnés en nantissement seront confisqués.

---

**25 leçons sténo., 40 leç. angl., 50 l. allem., 30 l. comptab. font d'un employé subalterne, un employé d'élite. Ecrire : 31, rue des Croisades. (2403)**

---

***Nos enfants en Hollande.***

Le notaire Brands du « Tehuis voor Belgische Kinderen » à Amsterdam et Mme A. Viellenaers du « R. V. Huisvestings Comité » à Leyde, ont fait un voyage en Belgique et ont profité de l'occasion pour emmener avec eux en Hollande quarante enfants indigents qu'ils placeront dans des familles particulières jusqu'à la fin de la guerre.

Les comités ont pris sous leur protection plus de 1,700 enfants belges.

Deux envoyées spéciales visitent en ce moment Bruxelles et partent demain pour Termonde en vue d'y recueillir une trentaine de petits malheureux Chaque semaine un convoi de 20 à 30 enfants quittera Anvers pour la Hollande.

A Anvers et dans les environs la propagandiste du Comité, Mme Delafaille (Berchem) a recueilli plus de 500 enfants, dont quelques-uns resteront pour toujours en Hollande.

On nous annonce de Louvain, que M. le Dr Verviers, secrétaire général du « R. V. Huisvestings Comité », visite Louvain et les environs. Le directeur M. Viellenaers, de Leyde, se trouve pour le moment à Bruxelles et cherche à obtenir des autorités allemandes de nouvelles facilités pour l'envoi des enfants en Hollande.

---

**Double bière de Diest (Vieux syst.), fr. 0.20 la grande bout. F. Moeremans, 145, r. Delaunoy, Brux.-Ouest. (4364)**

---

***Les garde-malades.***

Mme P. Van Hamme, garde-malades, rue Philomène 100, à Schaerbeek, raisonne admirablement ainsi que vous pourrez en juger si vous voulez vous donner la peine de lire la lettre qu'elle m'écrit. La voici :

— De nombreux comités se sont créés partout pour secourir autant que possible les malheureuses victimes de la guerre.

Il y a des personnes — ce ne sont pas les moins intéressantes — pour qui il a été fait peu de chose jusqu'ici. Ce sont les malades — les malades qui étaient dans l'aisance en temps de paix et qui ont vu leurs moyens d'existence pour ainsi supprimés par la guerre, les malades dont le père, le mari, le fils ou le frère sont partis pour le front et surtout ceux qui ont vu leur foyer détruit. N'ayant plus les moyens de se faire soigner chez eux par des personnes compétentes, ne sachant se résoudre à aller à l'hôpital, leur sort n'est pas des plus enviable, vous en conviendrez. Même certains malades peuvent devenir dangereux pour leur entourage ; ce sont ceux qui ont une maladie infectieuse, ou encore ceux qui ont le moral atteint par des ébranlements nerveux.

J'ai la conviction que si vous, qui obtenez, etc...., faisiez un appel dans votre journal, il serait entendu par un grand nombre de garde-malades professionnels. En nous associant et avec l'aide des Comités, je crois que nous ferions aussi de bonne besogne. »

Je ne demande pas mieux...

---

Spécialité de teinture en Noir pour Deuil
Nettoyage de Vêtements, Rideaux, Ameublements
**CONTZEN-LIESMONS et FILS**
87, chaussée de Wavre, 87, Ixelles. (5238)

---

***La littérature des autres.***

Je voudrais bien que les charitables personnes, qui m'écrivent qu'on ne peut rien me refuser à cause de certaine façon que j'aurais de tendre la main, revinssent de cette profonde erreur. Elles donnent tout simplement parce qu'elles ont l'âme belle et sensible et qu'il reste encore quelque argent dans le fond de leur bourse. Si vous voulez en avoir la conviction, lisez, les jours prochains, dans la Petite Correspondance, les résultats que ne peut manquer d'avoir l'appel suivant que je reproduis dans son texte. Vous ne me direz pas, après, que c'est à cause de la manière, n'est-ce pas? La manière de mon correspondant est à ce point primitive qu'elle en est fruste, et anti-syntaxique par surcroît.

Je tiens, cela va sans dire, son adresse à votre disposition :

— Je prends la respectueuse liberté de vous adresser la présente dans l'espoir que vous voudriez bien user de votre haute bienveillance à trouver un remède pour soulager notre triste situation que je viens vous exposer.

Ayant un ménage composé de neuf enfants, dont entre l'aîné et le plus jeune il y a sept filles, par conséquent la septième étant la filleule de notre bien-aimée Reine. Ma femme et les plus grandes des filles s'étaient établies blanchisseuses de linge qu'elles avaient dénommée Blanchisserie E....; mais voilà que la guerre survint! Les notabilités de notre commune et ceux des environs quittèrent leurs villas et châteaux et les voilà sans aucun client, le malheur veut que moi le père, peintre de bâtiment, je tombe sans besogne, notre fils aîné récemment nommé facteur de poste, ne touche plus ses appointements et comble de malheur l'on reçoit ordre de la commune d'évacuer de notre humble petite maison, nous voilà donc parti provisoirement dans une maison à garder tant que les propriétaires reviennent.

Bientôt quand ils seront revenus, il faudra trouver un autre gîte, mais le nouveau proprio exigera payement.

Je vous avouerai, Monsieur, que nos dernières ressources sont englouties, que nous sommes dénués de tout, que la mère pleure qu'elle n'aura plus de phosphatine pour son « petit homme » mais que nous ne manquons pas de courage! Nous ne voulons pas entrer dans le chemin de la mendicité. C'est du travail que nous demandons et c'est pourquoi, Monsieur le Directeur, je m'adresse à vous en confiance.

Veuillez, etc... »

---

**Ravitaillement des villes de Province:** A cet effet les grands magasins Victor Wygaerts ont installé un département spécial pour la vente uniquement en gros : orange, chocolat, biscuits, fruits secs, fromage, beurre, salaisons, etc. Il est de l'intérêt de tous acheteurs sérieux de les visiter. (7232)

---

***Concours de jeu de quilles.***

Plusieurs de nos lecteurs me demandent de publier le règlement du Concours philanthropique de Jeu de quilles organisé par le Club Schaerbeekois, sous le patronage de « La Belgique », du 1er à fin février (local Café Néerlandais, 232, rue de Brabant).

Voici ce règlement :

1. Chaque bon de concours de fr. 0.50 donne droit à 3 jeux de 2 boules en plein jeu.
2. Chaque joueur ne peut gagner qu'un seul prix.
3. Le nombre des mises est illimité.
4. Celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points en 3 jeux de 2 boules sera le détenteur de la Coupe.
5. En cas de barrage, il sera joué entre les concurrents un jeu de 2 boules.
6. Le concours sera arbitré par deux délégués du Club.

Nous conseillons vivement messieurs les amateurs d'aller examiner les superbes prix exposés au local au Café Néerlandais, 232, rue de Brabant.

Une magnifique galerie de coupes, vases, objets utiles, argenterie, caisses de cigares de Hollande, etc., forment un ensemble de plus de trente prix y sont visibles.

Plusieurs personnes ont suivi notre exemple en mettant un prix à la disposition de ce concours, mais désirent garder l'anonymat. Nous nous permettrons cependant de citer la grande firme G. van Volxem (vins et liqueurs), qui tient également un prix à la disposition des concurrents.

Pour rappel, les bons de concours sont en vente au journal; au Café Néerlandais (local); à la Queen's Taverne, boulevard du Nord; au Café de la Scala, place de Brouckère; Café de la Tour Noire, Nouveau Marché aux Grains; chez M. Théo, coiffeur, place Liedts, etc.

---

**Pour occuper ouvriers.** Réparation cuivre, bronze, dorure, nickelage prix main-d'œuvre. **Fabrique de pendules Petitat, 32 rue de Malines.** (7251)

---

***Petite correspondance.***

Merci à M. De B... qui m'apporte une grande caisse de cigarettes pour mes bons amis de la rue Wilson.

Les six patriotes auxquels j'accuse ci-dessous réception d'un envoi de deux francs m'ont fait aussi remettre un paquet de vêtements en fort bon état.

D'un anonyme, un paquet contenant du linge et des chaussettes. Mon beau salut...

Je ne me rappelle pas si j'ai ou non accusé réception de son envoi à Mme Weis, d'Uccle. Si oui, bis in idem. Le mendigot est d'autre part heureux de faire savoir à cette dame que la personne avec qui elle voudrait entrer en relations est Mme Gosse, 50, rue de la Brasserie, à Ixelles.

Sauf erreur, les six patriotes qui espèrent m'ont envoyé un deuxième et très volumineux paquet. Il y avait des vêtements d'hommes dans le premier; il y a des vêtements de femme dans le second et encore une enveloppe contenant deux francs. C'est admirable!

Il n'y a pas d'erreur, car voici un troisième envoi des mêmes patriotes : ce paquet-ci contient une superbe et copieuse layette pour le bébé d'un de nos braves petits soldats et un billet de deux francs pour le même gosse. Comment ne pas être ému! Du fond du cœur, le plus grand merci!

A. B. — Certainement : Mme Gosse, 50, rue de la Brasserie, à Ixelles.

A Mme de Meninger. — Cette personne m'avait été recommandée par la Grande Maison et je vois qu'elle est vraiment intéressante. En attendant que je puisse faire mieux, je tiens à votre disposition la voiture et le petit lit. Voulez-vous venir me voir à ce propos?

Je ne retrouve pas le billet qui accompagnait l'envoi d'une toile cirée pour la fille du bourgmestre. J'accuse réception du franc à la Caisse des malheureux avec cette mention : « De la personne qui m'a envoyé une toile cirée ». Je rectifierai si elle en manifeste le désir.

Prière à Mme Decamps, de la chaussée de Forest, de venir me voir ou de m'envoyer sa protégée, la fille du bourgmestre.

Cordial merci à Mme C..., de la chaussée de Charleroi, chez qui j'ai fait prendre deux berceonnettes, une voiture et une chaise d'enfant. Si elle avait vu comme je l'ai de mes yeux vu gigoter dans cette berceonnette certain futur général de notre armée, elle en aurait eu les larmes aux yeux...

A. M. Bouge. — Je vous avais fort bien compris, Monsieur, et c'est moi qui, sans doute, me suis mal exprimé. Pour des raisons que je vous dirai si vous voulez bien venir me voir, je suis obligé de décliner votre proposition.

Je prie la personne qui m'a demandé de lui donner des renseignements sur les « Petites Abeilles au Village » de vouloir bien s'adresser à la maison Van de Putte, 20, rue Saint-Jean, qui se fera un plaisir de les lui donner.

Je tiens à la disposition de l'Œuvre des Pauvres Honteux de la rue de la Concorde à Ixelles une somme de fr. 18.75 qui m'est remise par M. E. Keymeulen, propriétaire de la Grande Epicerie de l'Avenue, 3, chaussée de Charleroi. Cette somme représente le produit de la vente de vingt caisses vides. Avis aux amateurs : il reste des caisses vides chez M. Keymeulen.

63, rue du Miroir. — Je serai heureux de vous revoir et j'embrasse la petite Stéphanie de tout mon cœur.

A Madame Cécile. — Merci. Nous ferons prendre chez vous les objets que vous nous offrez. Vous pouvez remettre votre obole à notre déménageur en chef. Et comme il est tout seul, vous ne risquez pas de faire erreur!...

Je prie la mère éprouvée qui m'envoie fr. 2.50 pour ma première petite bonne amie de venir me voir en toute confiance.

Les personnes dont le nom est indiqué ci-dessous, sont priées de passer à notre Secrétariat, les mardi, jeudi ou samedi, de 9 à 11 heures ou de 3 à 5 heures :

Mademoiselle de l'avenue Georges-Henri; H. O. B. (à votre prochain voyage, rien ne pressant); La personne qui s'intéresse à la petite Mimi; Vico; Porteret; E. J. 123; A. Gustin; Lecteur assidu 1914; L. R. 32; L. D.; E. J. M. I.

J'ai eu l'honneur de faire prendre chez E. D., rue Washington, un matelas, trois chaises, un paletot de dame et d'autres vêtements. L'excellent Van Bastelaer, qui est notre homme de peine, m'a affirmé qu'il avait remercié. Mais, comme on ne sait jamais, je substitue mon remerciement effectif et profond à son merci hypothétique.

L'excellent tapissier H. est prié, etc. J'ai de la besogne pour lui.

Fin. — Je suis obligé de remettre à demain la suite de mes accusés de réception.

---

**Mise en vente rubans dep. 0.10.** Mais. Van de Putte 6263

---

***Caisse des malheureux.***

| | |
|---|---|
| Anonyme pour Mme Van Houtte-Philipps | 5.00 |
| Sacrifice d'une sieste | 1.00 |
| De M. le pharmacien Boisnard pour les Dinantais | 2.00 |
| De M. le représentant De Cocq pour les Dinantais | 20.00 |
| Pour que la maîtresse de Suzi soit en bonne santé | 1.00 |
| Pour l'œuvre des Petits Villageois | 2.00 |
| Chez M. Fritz Quinet à l'occasion d'un mariage | 2.39 |
| De la part de six patriotes qui espèrent | 2.00 |
| Des mêmes (2e envoi) | 2.00 |
| Pour le front de l'Ouest | 0.51 |
| Pour que ceux qui se vantent d'avoir une poire pour la soif aident un peu les pauvres | 2.00 |
| Que la vicomtesse Krabtoummagatski nous laisse tranquille | 0.25 |
| Pour la chambre à coucher de Maria J. F. | 3.00 |
| Les bonnes huîtres de Pr. | 1.20 |
| Le Fluitjes Club | 2.80 |
| Pour Sidi Kendour. | 1.0 |
| De la personne qui m'a envoyé toile cirée | 1.00 |
| Pour la santé de notre petit Léon | 2.00 |
| De tante Guitte pour la santé de son petit neveu Henri | 5.0 |
| De J. D. | 3.00 |
| A. D. P. | 0.50 |
| Pour les Pauvres honteux | 18.75 |
| D'un Hollandais ami (en timbres) | 1.00 |
| D'une mère éprouvée | 2.50 |
| Pour les Dinantais. Un Ardennais | 1.00 |
| R. R. | 2.00 |
| Pour que Constantin revienne jouer au chasse-cœurs à l'ambulance 124. J. P. A. E. | 2.00 |
| O. G. | 2.00 |
| Pour une voiture | 3.00 |
| A. B. Pour les malheureux (en tenant compte du désir de la donatrice généreuse). | 50.00 |
| Les dépositaires de « La Belgique » à La Louvière, Mons et Nord de la France | 10.00 |
| F. R., chaussée d'Alsemberg | 1.00 |
| De Lucien. | 2.00 |
| De Mme G. (dont je m'intéresserai à nouveau) | 5.00 |
| Pour que Nounou ne soit plus malade | 1.50 |
| M. N. En souvenir de son cher Memen | 8.00 |

# LA VIE DANS NOS PROVINCES

## A LIEGE

De notre correspondant :

L'Œuvre de la Soupe.

Parmi les œuvres de solidarité sociale qui ont été créées à Liége par des hommes de tous les partis, celle qui, incontestablement, a rendu le plus de services est l'Œuvre de la Soupe.

Organisée dès le début de l'occupation allemande, elle a commencé ses distributions le 7 septembre.

Et, grâce à des souscriptions nombreuses, elle est dès à présent assurée de pourvoir à ses besoins jusqu'à fin juillet.

Et pourtant ils sont grands, ces besoins, et ils vont augmentant sans cesse.

En septembre, on distribuait 18,000 litres de soupe par jour.

En janvier, le chiffre atteint 35,000 litres, représentant 45,000 portions. Chaque adulte reçoit sept décilitres, chaque enfant quatre.

Les distributions se font dans 45 cantines par les soins d'environ 500 personnes appartenant au monde du barreau, de la magistrature, de l'enseignement, de la bourgeoisie aisée.

Les premières souscriptions ont atteint rien qu'à Liége 328,000 francs, et le Comité, qui a à sa tête M. le conseiller de la Cour d'appel Richard Erpicum, espère bien que les listes actuellement en circulation rapporteront au moins 250,000 francs. Il vient d'acheter 250,000 kilos de riz.

La soupe coûte environ 2,000 francs par jour, non comprise la viande qui, jusqu'ici, a été fournie par l'administration communale.

Le Comité a eu beaucoup à se louer des facilités de ravitaillement que lui ont donné les gouvernements hollandais et anglais.

Un restaurant économique.

Un comité, à la tête duquel se trouve M. Gustave d'Andrimont, fils de l'ancien bourgmestre de Liége, s'occupe de créer un restaurant économique où l'on pourrait se procurer un repas complet au prix de 45 centimes.

Le local sera probablement celui du Kursaal, rue du Pont d'Ile.

La Loge maçonnique.

Dès le début de la guerre, les locaux de la Loge « La Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies », à l'ouest de Liége, ont été transformés en hôpital où de nombreux blessés belges, français et allemands ont été soignés avec dévoûment.

Actuellement tous les blessés ayant été évacués, un dispensaire a été installé dans les locaux de la Loge et rend les plus grands services aux malheureux, grâce au zèle désintéressé de nombreux médecins, maçons ou autres.

Pour les employés.

Le Conseil des Prud'hommes de Liége vient de rendre un jugement qui intéresse à double titre les employés.

Un premier coupeur au service d'un grand tailleur liégeois avait été congédié sans préavis, fin septembre dernier, au mépris d'un contrat qui stipulait à son profit un dédit de 5,000 francs.

Le patron prétendait que le coupeur avait commis des fautes graves dans ses fonctions. Il en tenta vainement la preuve. Mais il soutenait d'autre part qu'en raison de l'état de guerre, il y avait lieu de diminuer le taux du dédit.

Le Conseil a décidé que celui-ci était entièrement dû.

Mais le coupeur, qui gagnait 400 francs d'appointement fixe par mois, réclamait 800 francs pour les mois d'août et de septembre.

Le patron offrait 200 francs par mois, alléguant qu'il n'avait pas fait d'affaires et que son coupeur n'avait presque pas travaillé pendant la période août-septembre.

Le Conseil a donné, sur ce point, raison au patron, en déclarant satisfactoire son offre de payer 200 francs par mois au lieu de 400.

La poste.

Les autorités allemandes viennent d'autoriser la correspondance privée postale et télégraphique entre le pays de Liége et l'Allemagne. Les lettres doivent être laissées ouvertes.

Les armuriers.

Les ouvriers armuriers qui avaient reçu, en août, l'autorisation de garder chez eux les pièces finies ou non finie appartenant à leurs patrons, sont « priés » par l'autorité allemande de les leur reporter contre récépissé.

Les écoles professionnelles.

Les nombreuses écoles professionnelles subsidiées par les pouvoirs publics sont dans une situation précaire.

Dues à l'initiative privée, elles ne font pas partie de l'enseignement officiel, et la question du subside pour 1915 se pose.

Le budget provincial qui a été établi en juillet prévoit les allocations habituelles. Mais les principaux subsides viennent de l'Etat et de la Ville. Il est bien difficile d'y compter pour 1915, puisque ni Ville ni Etat n'ont élaboré de budget. Et puis, les fonds manquent.

Il y a là un personnel très intéressant et qui se trouve déjà dans la gêne.

Une délégation de ses membres a été reçue samedi par l'échevin de l'Instruction publique, qui va étudier la question.

## HESBAYE-CONDROZ

De notre correspondant :

Depuis le début du mois d'août, la circonscription de Huy-Waremme a été privée de journaux locaux. Sa population sera sans doute intéressée par la lecture d'une chronique des « faits divers » qui se sont produits pendant ces quelques mois :

— Par suite de l'absence de la gendarmerie et du désarmement des gardes, les actes délictueux se sont multipliés.

On ne peut compter les vols de denrées, de blé, de fruits, de bois, de charbon, de poules, de bétail, etc. On en a constaté dans chaque commune. Les bois, comme les chasses, ont été mis au pillage. Dans certaines chasses du Condroz, on a vu, à maintes reprises, des bandes de 20 à 40 individus venir du Rivage avec divers engins et nettoyer complètement un territoire de chasse. Ils remportaient un butin de 400 à 600 pièces.

Des sapinières ont été anéanties. On cite une grande sapinière, près de Flône, où de 5,000 têtes il est resté 80 à 90 sapins. Bâtons, filets, cordes avec hameçons amorcés d'appâts, pièges et même fusils (ce qui pouvait provoquer de terribles conséquences) étaient mis en exercice.

Vinalmont. — Le 2 décembre, un terrible drame forestier dans les bois de la Boelette : le garde Mulquet, au service de M. l'avocat général J..., s'est rencontré avec cinq individus. Il prétend qu'il a été entouré, menacé de mort, et comme il avait été frappé d'un coup de hache, d'un coup de feu un sieur N. Niset d'Amplin avait été tué. Le garde avait été mis en détention préventive, puis relaxé par la chambre des mises en accusation de Liége. Les compagnons de Niset, en autres son frère qui prétend avoir reçu un coup de crosse, ont une version absolument différente de celle du garde.

La Sarte. — La nuit du 23 novembre, un cambrioleur audacieux, qui s'était affublé d'un costume de prêtre, s'est introduit par escalade et effraction dans le couvent des Dominicains pendant que ceux-ci étaient à matines. Il s'est dirigé dans la cellule du père Procureur et y a pris dans un tiroir une somme de 1,200 francs. Il a été vu par le père cuisinier, mais a pu s'enfuir par la fenêtre de la bibliothèque. Il s'est blessé, comme le prouvent de nombreuses taches de sang. On a pris les empreintes digitales et les empreintes des pas dans le jardin du couvent.

Le hameau de la Sarte a senti son émoi grandir à la suite d'un nouveau vol à l'aide de fausses clefs perpétré dans la villa de Mme Duvieusart-Grégoire, le 25 janvier. Du linge et divers objets ont été enlevés.

Couthuin. — En septembre, le château de M. le comte de Changy a été cambriolé entièrement. Tous les meubles, diverses pièces de valeur, tableaux, linges, vins, livres, batterie de cuisine, argenterie ont disparu.

Huy. — Le même mois, la villa de M. Rémont, à la Neuve-Voie, a été vidée. Des cambrioleurs ont enlevé vins, mobiliers, vêtements, argenterie et objets divers.

Amay. — La nuit du 4 au 5 janvier, le château de Saint-Lambert, appartenant à M. Arthur Bastin, de Bruxelles, a été cambriolé. On a enlevé des centaines de bouteilles de champagne de toutes marques, de bourgogne vieux et de bordeaux exquis, de nombreuses pièces de literie, des couvertures, des effets d'habillement de dame, des tabliers, des essuie-mains, des chaussures, etc., etc. Le gardien n'a rien entendu.

Moha. — Le 27 janvier, on a cambriolé le château de Nachelet, à Mlles Boetten. Vol très important.

Stirée. — En octobre et en janvier, des malandrins ont fait « maison nette » au pavillon de chasse de Mme veuve Preud'homme.

Aineffe. — Au château de M. le baron d'Otreppe de Bouvette, on s'est introduit par escalade et effraction, en octobre dernier, et on y a fait main basse sur cuivre, clefs anglaises, etc.

Solières. — Cette dernière semaine, un vol très important a été commis au château de M. Smits, qui viendra lui-même en déclarer la valeur.

## DANS LE HAINAUT

Le rapport du 31 décembre 1914 du Comité provincial de Secours et d'Alimentation de la province du Hainaut fait ressortir les grandes difficultés qu'il a fallu vaincre pour assurer le ravitaillement dans cette partie du pays pendant les mois de novembre et de décembre.

— Le territoire est partagé en six arrondissements, dont ceux de Mons et de Charleroi presqu'exclusivement industriels, ont une population respective de 265,036 et 433,053 habitants. En ajoutant Maubeuge et son agglomération, qui comprend environ 99,000 habitants, le comité provincial hennuyer devait pourvoir à la subsistance d'une population globale de 1,344,000 habitants.

Pour procurer à chacun une ration de 250 grammes de farine par jour, il faut environ 300 grammes de blé, soit donc pour toute la population 400,000 kilogrammes environ et pour un mois de 30 jours 112,000 sacs de 100 kilogrammes.

Sans doute, en dehors des deux arrondissements industriels, ceux de Soignies (163,426 hab.), de Tournai (162,540 hab.), d'Ath (69,912 hab.) de Thuin (140,115 hab.) avaient des réserves de blés indigènes. Mais ceux qui les détenaient s'efforçaient d'en dissimuler l'existence, et pour mettre un terme à tous les abus, le Comité provincial dut se résoudre à la fermeture momentanée des petits moulins. Il a pu ainsi arriver à une approximation des céréales indigènes encore disponibles qu'il évalua au 31 décembre à 12,000 sacs, blés et seigles réunis.

Cette quantité a pu être déduite des provisions à fournir pour le mois de janvier, mais à partir de février l'importation devra garantir à la province du Hainaut l'entièreté de la consommation soit 112,000 sacs de 100 kilogrammes.

La difficulté des transports fut aussi un problème presqu'insoluble pendant les premiers mois d'organisation. Aujourd'hui une grande amélioration a été obtenue à l'intervention de M. Smith, le délégué du Ministre des Etats-Unis. Grâce à ses instances auprès de la « Commission for Relief in Belgium », il a été décidé que toutes les expéditions de céréales destinées au Hainaut partiraient désormais de Rotterdam pour Mons par Terneuzen, Gand, Tournai. Les allèges arriveront donc sans transbordement, se débarrassant en cours de route des provisions nécessaires à Péruwelz, Ath et Tournai; elles arriveront à quai aux bassins de Mons, où se fera le transbordement des marchandises à destination de La Louvière, Hayettes et Charleroi. On pourra charger un train en l'espace d'un jour dès qu'il y aura deux bateaux à quai. Comme il faut 200 tonnes au maximum pour alimenter les populations à desservir par les moulins des Hayettes, La Louvière et Charleroi et les allèges arrivant maintenant avec régularité, on peut prévoir la constitution en quelques semaines de stocks ou de réserves dans chaque région.

Ce sera un grand sujet de tranquillité, conclut le rapport provincial, car depuis le 1er décembre nous vivions dans le Hainaut au jour le jour, le moindre accroc suspendant la distribution du pain durant un jour, deux jours et maintes fois durant cinq et six jours! Pendant les trois dernières semaines de décembre ce fut la disette presque complète, et il faut admirer le stoïcisme et l'endurance avec lesquels la population ouvrière a supporté cette privation, d'autant plus cruelle que le pain est son aliment essentiel.

On peut espérer ne pas revoir les mauvais jours, grâce à l'abondance des envois de l'Amérique. Les Etats-Unis auront acquis un titre impérissable à la reconnaissance de nos populations. Celles-ci d'ailleurs ont la certitude que si la disette a pu être évitée pendant les plus terribles jours de l'hiver, c'est exclusivement à la générosité américaine qu'elles le doivent. Les Ministres des Etats-Unis et d'Espagne, ainsi que les délégués américains auprès des diverses commissions et Comités, se sont dépensés également sans aucun ménagement depuis le commencement de la crise que nous traversons.

## DANS LE CENTRE

De notre correspondant :

— Un correspondant occasionnel d'Houdeng nous a fait imprimer dans le n° 83 de « La Belgique » que les tramways vicinaux électriques du Centre avaient été remis en circulation. Or, tout le monde sait que le service n'a été interrompu qu'au début de la guerre pour quelques jours seulement.

L'administration des vicinaux s'efforcera, autant que faire se pourra, d'intensifier son service un peu plus tôt le matin et un peu plus tard le soir. Pendant la journée tous les services sur toutes les lignes sont réguliers.

— Une pauvresse inconnue était venue, hier, dans une maison particulière de Binche, demander à manger sa croûte. On se rendit à son désir et on lui donna du café bien chaud par-dessus le marché. Le repas terminé l'inconnue demanda à pouvoir laisser un paquet pendant qu'elle ferait une course en ville. A peine était-elle sortie que les gens de la maison entendirent des « pleurs sortir du paquet ». On visita ce dernier et l'on y trouva une petite fille de 6 mois que la pauvresse avait abandonné faute de ressources. Le petit poupon a été porté à l'Hospice communal où il a reçu de bons soins.

La mère dénaturée a été recherchée vainement.

— Un nouveau forfait vient de se perpétuer à Mont-Saint Aldegonde. Une vieille fermière de 70 ans, vivant avec un domestique et une servante, a été visitée l'une de ces dernières nuits par un trio de malfaiteurs qui exigeaient tout son argent, de la farine et du beurre. La pauvre femme ne sachant à quel saint se vouer leur offrit... un hectare de terrain, déclarant ne pouvoir leur donner autre chose! La proposition fut naturellement refusée et la pauvre vieille dut céder aux exigences des malfaiteurs si elle voulait conserver la vie.

— La jeune fille d'un industriel, Mlle B..., de Marchelez-Ecaussinnes, dans un accès de fièvre chaude, s'est noyée dans la « Sennette » à Tartarie.

— A La Louvière, le ravitaillement de pain continue toujours sur la base de 150 grammes par personne et par jour pour les adultes et de 100 grammes pour les enfants de moins de 10 ans, ce qui est insuffisant, surtout pour les ouvriers qui ont encore la « chance de travailler » et qui doivent descendre dans le fond de la mine. Aussi beaucoup de ces mineurs sont-ils obligés de courir la campagne à la recherche de « farine cachée » et qu'ils paient jusqu'à fr. 1.60 le kilog!

Ce trafic honteux et odieux se fait au vu et au su de tout le monde et... on laisse faire, tout bonnement!

— A Mignault il se passe un autre scandale. La commune, qui peut nourrir sa population pendant trois ans sans demander secours à ses voisines, a livré d'août à décembre 1914 au consortium La Louvière-Rœulx près d'un million de kilos de grain pour le ravitaillement des deux cantons, c'est-à-dire tout son rendement agraire. Aujourd'hui, et cela depuis le 1er janvier 1915, Mignault est mis hors rationnement ou presque puisque chacun des habitants ne reçoit que 70 grammes de farine par jour!

Après avoir nourri pendant 5 mois les communes de deux cantons, Mignault sera obligé de mourrir de faim! Vraiment, les répartitions du ravitaillement dans notre région sont un scandale qui doit cesser au plus tôt!

On ne doit pas mettre le stoïcisme des pauvres gens à pareille épreuve! C'est odieux, nous le répétons!

— Les lecteurs du Centre de « La Belgique » sont informés que le journal a ouvert un bureau de publicité au n° 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière, où le public est reçu tous les jours de 9 à 16 heures.

## A CHARLEROI

— La situation de notre industrie ne s'est guère modifiée depuis le dernier exposé que nous en avons fait; elle ne s'est pas améliorée et l'on ne saurait prévoir quand le bassin connaîtra le retour à sa normale d'activité.

Dans les charbonnages la production reste forcément réduite en raison des difficultés d'écoulement, le chômage des principales industries consommatrices ayant limité la vente du combustible aux besoins domestiques. Sans compter que les exploitants ont à surmonter des obstacles de toute espèce : c'est d'abord la pénurie d'explosifs qui entrave l'extraction; c'est ensuite le peu de facilité des approvisionnements; enfin, c'est la réduction des moyens de transport qui a nécessité la constitution — pénible réalisée — d'un groupement des charbonnages pour l'exploitation en commun d'un réseau de chemins de fer : entreprise malaisée, hérissée de difficultés sans cesse renaissantes.

En ces circonstances précaires, l'industrie minière et les consommateurs ont eu, une fois de plus, l'occasion de constater l'utilité des associations formées pour la défense des intérêts de chaque industrie. En effet, c'est grâce surtout aux efforts de l'Association Charbonnière de Charleroi, à sa fermeté et à sa prudence, qu'ont été jusqu'ici résolues nombre de questions embarrassantes. Il faut espérer qu'elle parviendra, malgré tous les obstacles, à maintenir une activité dont la seule et unique raison est de donner un salaire à la classe ouvrière et d'empêcher la misère profonde dans notre région.

L'Association Charbonnière réunit, chaque semaine, les représentants marquants de l'industrie minière; au cours de sa dernière réunion, elle vient de procéder à la nomination de son comité pour l'année 1915, et de réélire MM. Alfred Soupart et Gilliaux respectivement président et vice-président.

## A ECAUSSINNES

De notre correspondant :

Grâce aux démarches de nos administrations, le Comité de ravitaillement promet de faire parvenir aussi régulièrement que possible de la farine pour notre population. Dès lundi, les habitants pourront obtenir du pain blanc au prix de 0.75 le pain de 2 kil. 100 gr., mais ils seront rationnés au taux de 150 grammes par jour. Espérons que cette petite quantité pourra être fournie sans interruption.

— Plusieurs carrières viennent de commencer l'expédition de leurs produits vers la Hollande.

Il serait à souhaiter que ce trafic augmentât et permît d'occuper le plus possible d'ouvriers.

— Le curage de la rivière la Sennette touche à sa fin. Il ne reste plus qu'un lot à effectuer, à savoir la partie du cours d'eau qui traverse le parc du château de la Folie.

Ce travail, commencé vers la Toussaint, avait été adjugé pour une cinquantaine de mille francs. Il a permis d'employer environ 500 ouvriers qui ont travaillé alternativement chacun une semaine. Les salaires ont été payés en bons garantis par la commune.

— Dans sa dernière séance, le conseil communal d'Ecaussinnes-Lalaing a nommé M. Jules Leloup receveur communal, et M. Optat Jauniaux membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Jules Hernau, décédé.

## A CLABECQ

De notre correspondant :

Grâce au dévouement de notre échevin, M. François Donniau, toujours sur la brèche, nous n'avons pas encore été privés de pain. A certain moment, la farine vendue n'était pas de toute première qualité, mais en ajoutant à la pâte de la purée de pommes de terre et un peu de farine de maïs, on obtenait un pain gris que les habitants des régions où règne la famine auraient été heureux de recevoir.

Actuellement, on est parvenu à contenter les estomacs délicats en vendant, par adulte et par semaine, deux kilos de farine blanche de froment à raison de quarante-deux centimes le kilo. C'est peu, disent les commères, qui ne se nourrissent qu'avec du pain toute la journée. Mais on leur a fait comprendre que les pommes de terre et les légumes ne se cultivent pas... pour les chiens.

Le ravitaillement en farine se ferait avec plus de facilité si des fermiers spéculateurs voulaient se dessaisir de leur grain. Des meuniers de la région vendent la farine de froment à 60, 75 et 80 francs les 100 kilos.

La commune vend également du sel, des pommes de terre, des légumes, des fèves, du riz, à des prix défiant toute concurrence.

Les boulangers vendent le pain gris à 65 centimes les 1,550 grammes.

— Un comité de secours vient en aide aux chômeurs qui se trouvent dans le besoin.

Le baron Snoy et l'abbé Van de Velde distribuent également des secours aux nécessiteux.

Les mendiants, étrangers à la commune, affluent. Certains sont dignes de pitié. Mais combien ne sont que des mendiants de profession!

— Les voleurs ne chôment pas, eux. Les actes de banditisme se multiplient. Cela a débuté par la dévastation de l'habitation et du magasin d'un négociant, M. Armand Hublau, absent depuis le début de la guerre. — Puis, un vol de 300 kilos de farine du dépôt communal. — Un vol d'un millier de kilo de pommes de terre chez le fermier Biltereys. — Un vol d'argenterie, de lingerie, de couvertures dans le château du baron Snoy. — Un vol de câbles électriques (ce qui a plongé la commune dans l'obscurité pendant quelques jours) et encore des vols de poules, de lapins et de légumes. Notre brave garde-champêtre est sur les dents, mais les malandrins restent inconnus. L'organisation d'une police bourgeoise devrait être étudiée.

— Les aciéries de Clabecq sont arrêtées. Les Forges de la même société utilisent encore quelques centaines d'ouvriers, trois jours par semaine.

La Société « Agricultura », après un arrê

## La télégraphie sans fil et ses applications

Il y a quinze ans au plus la télégraphie sans fil était à peine connue, elle n'existait que comme expérience de laboratoire et n'était point entrée du tout encore dans le domaine de la pratique.

Actuellement l'importance et le nombre de ses applications sont considérables, bien qu'elle soit loin d'avoir reçu tous les perfectionnements auxquels on peut espérer qu'elle parviendra.

L'émission des ondes hertziennes et la réception des signaux rencontrent, en effet, des difficultés provenant tant de facteurs étrangers que de causes inhérentes aux appareils à réaliser pour arriver à un système parfait de radiotélégraphie.

Les principes fondamentaux de la télégraphie sans fil sont connus de tous. Il est donc inutile d'en parler ici, notre but étant simplement d'examiner rapidement les applications de ce mode de transmission de messages. L'œuvre accomplie pour amener la télégraphie hertzienne au degré de perfectionnement qu'elle a atteint déjà est considérable, mais il reste fort à faire aux ingénieurs et aux physiciens pour supprimer les défauts qui nous contraignent aujourd'hui à en limiter l'emploi.

Les applications de la radiotélégraphie peuvent être divisées en deux catégories :

1° La télégraphie sans fil remplace le télégraphe ordinaire pour établir une communication entre deux points entre lesquels une liaison par fil est impossible, trop difficile ou trop onéreuse.

2° Utilisant la propriété qu'ont les ondes émises de se propager dans toutes les directions, on se sert de la télégraphie sans fil pour transmettre certains signaux à un nombre quelconque de stations.

Première catégorie. — Liaison entre un navire et la côte ou entre deux navires. — Les navires en pleine mer étaient autrefois complètement isolés. Actuellement il n'est que très peu de points des mers où ils ne puissent communiquer avec une côte ou avec d'autres navires. Les passagers peuvent expédier et recevoir des télégrammes privés et, comme nous le verrons plus loin, sont tenus au courant des événements mondiaux importants par de puissantes stations côtières.

Liaison militaire d'une place forte assiégée avec une armée de secours et avec le territoire, de deux armées en campagne, d'une armée avec le quartier général, de deux escadres, etc...

Au Maroc, pour prendre un exemple récent, les colonnes n'auraient pas, pendant les opérations, pu établir de lignes télégraphiques ; elles ont néanmoins réussi à assurer leurs communications constantes grâce à de petites stations mobiles de radiotélégraphie, portées à dos de mulets et que l'on installait en un point quelconque en moins de vingt minutes.

Le colonel Largeau put, grâce à des postes de télégraphie sans fil, faire parvenir la nouvelle de la prise d'Aïn Galakka en Darfour, en quelques heures, au lac Tchad d'où elle fut câblée en France. Autrefois il eût fallu plusieurs mois pour apprendre cette victoire à Paris.

Andrinople, pendant toute la durée de son siège, resta en communication avec Constantinople.

Toutes les armées sont à l'heure présente dotées de stations radiotélégraphiques sur voitures à chevaux ou sur automobiles. Le matériel que nous avons vu circuler depuis quelques mois en Belgique nous donne les preuves des perfectionnements apportés à ces appareils.

Liaison entre postes coloniaux situés en pays insalubres, accidentés ou insoumis. — Au Congo belge, la pose de lignes télégraphiques a rencontré des difficultés très grandes provenant soit du climat, soit de la faune, soit du mauvais vouloir des indigènes. Ces difficultés ont été vaincues par l'établissement d'un réseau sans fil qu'on augmente continuellement. De même le lac Tchad, dont il est question plus haut est relié de la même façon au Congo français et au Sénégal ; Port-Etienne en Mauritanie est joint à Dakar et il en est de même au Tonkin, à Madagascar, en Afrique, dans les colonies anglaises, françaises, allemandes, dans l'Alaska, au Brésil, en Argentine, etc...

Liaison entre deux îles ou deux continents. — Quand le trafic est trop peu important pour justifier la pose d'un câble sous-marin, ce qui, comme on le sait, entraîne des frais considérables. Exemple : Madagascar et les îles de Mayotte et de Nossi-bé.

Constitution de grands réseaux militaires et politiques doublant les réseaux de fils télégraphiques. — En Russie, la liaison de Pétrograd au Kamchatka et à Vladivostok est à peu près assurée par l'intermédiaire de cinq grandes stations, placées sur l'Oural, en Sibérie, au lac Baïkal et en Mongolie. Un grand réseau est projeté pour relier entre elles toutes les colonies françaises : Algérie, Afrique occidentale, Afrique équatoriale, Djibouti, Indes françaises, Tonkin, etc... Dans le courant de 1914 devait être commencée l'exécution d'un projet analogue en Angleterre par la construction des postes de Londres et d'Alexandrie (Egypte). De même le gouvernement allemand, désireux de réunir les îles Carolines d'une part et l'Est Africain d'autre part avec la métropole, a demandé à la Hollande l'autorisation d'ériger une station radiotélégraphique dans l'île de Sumatra.

Seconde catégorie. — Les applications de la seconde catégorie sont également nombreuses et utiles. Elles ont surtout trait aux besoins de la navigation.

Nous signalons plus haut l'envoi par certaines puissantes stations côtières de télégrammes de presse pour tous les navires se trouvant dans leur rayon d'action.

Un bâtiment en perdition, émettant le signal de détresse S. O. S. peut être secouru par tous les navires se trouvant dans un rayon de plusieurs centaines de kilomètres.

Lorsqu'une brume intense masque les signaux lumineux des phares, le Service des Phares fait lancer des signaux hertziens de brume qui doublent les signaux sonores. Les ondes étant différentes pour chaque phare, il est aisé à un navire de déterminer sa propre position exacte en mer.

En pleine mer, cette position est déterminée par le « point ». Cette détermination se fait au moyen de différents instruments, et notamment de chronomètres, dont la précision proverbiale peut être faussée par la longueur des traversées, les variations de climats, etc...

Pour obvier à cet inconvénient, on a songé à envoyer régulièrement aux navires, par télégraphie sans fil, l'heure du méridien d'origine.

C'est le poste de la Tour Eiffel qui a été, depuis 1910, chargé de ce service par la Conférence internationale de l'heure. Les signaux de l'heure sont perçus dans toutes les mers d'Europe et souvent même la nuit, quand les circonstances atmosphériques sont favorables, jusqu'au voisinage des côtes américaines.

Des signaux horaires scientifiques, permettant d'obtenir une précision de l'ordre du centième de seconde, facilitent la détermination des différences de longitude avec une approximation plus grande que les meilleures observations astronomiques.

On s'est servi de ce procédé au Congo belge, au Maroc, en Mauritanie, au Pérou, en Amazonie, pour le lever rapide de canevas géodésiques dans des régions où les méthodes ordinaires étaient impraticables.

De plus la réception simultanée et rapide des renseignements météorologiques transmis à heures fixes par une station de radiotélégraphie peut rendre de précieux services aux aéronautes, aux aviateurs, aux marins, aux agriculteurs, etc...

Des dangers maritimes graves — phares éteints, icebergs, épaves, etc. — peuvent être signalés télégraphiquement sans fil, soit par des postes fixes, soit par des navires.

Des études et des recherches sont entreprises dans tous les pays pour supprimer ou atténuer tout au moins les défauts que comporte, comme nous le disons plus haut, actuellement la télégraphie sans fil. Quand ce but sera atteint, de nouvelles applications pouront être tentées, et l'importance du nouveau moyen de communication deviendra encore beaucoup plus considérable.

## Coins de Paris

I

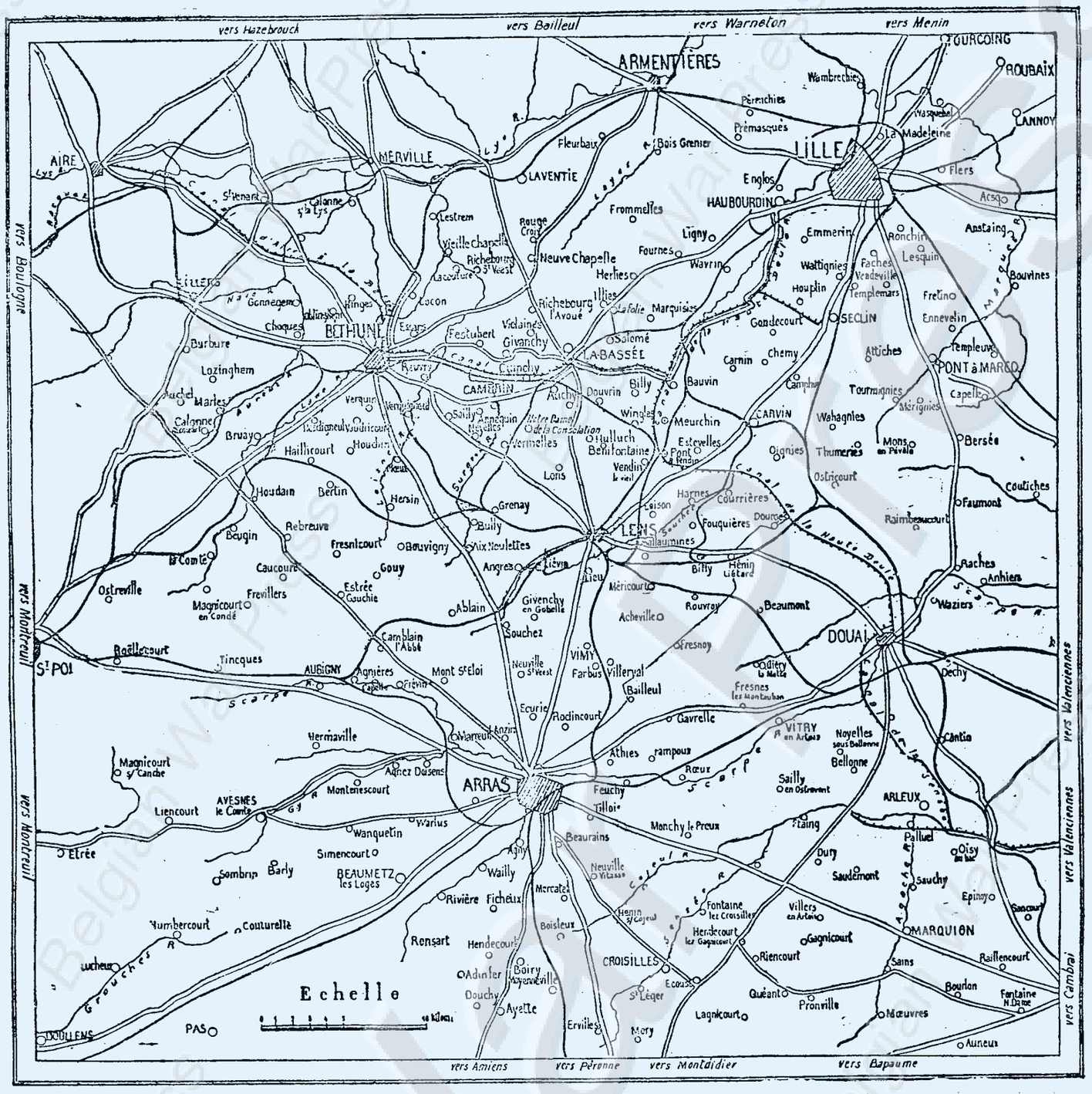
Une élève du Conservatoire chantait tout le jour. Certain midi, accoudée pour un instant au-dessus de sa cour, elle entrevit, à une fenêtre latérale, la dame du dessus qui lui souriait.

Des jours, la demoiselle chanta. Et le hasard lui fit encore échanger un regard avec la « dame du dessus ». Mais cette fois, elle lut, dans ses yeux, tant de douleur, qu'en un muet acquiescement elle promit : « N'ayez crainte ! Je ne chanterai plus. » Le soir, elle apprenait que la voisine, sans nouvelles, croyait son fils mort au champ d'honneur.

II

Voilà un mois que l'élève ne chante plus. On ne sait toujours rien du soldat. Mais, ce jour-là, à midi, comme la jeune fille vient de s'accouder à sa fenêtre, la « dame du dessus » ouvre fébrilement la sienne, et, penchée, dans un délire de joie : « Chantez ! Chantez, mademoiselle, mon fils vient d'être blessé et il est cité à l'ordre du jour ! »

## RÉGIONS D'ARRAS ET DE LA BASSÉE




## Le vent du boulet

M. Sencert (de Paris) a rapporté à la Société de chirurgie dans une de ses dernières séances, l'histoire d'un homme qui mourut pour s'être trouvé dans le champ immédiat d'éclatement d'un obus de gros calibre, à moins d'un mètre du point de l'explosion, et chez lequel, malgré qu'aucun éclat métallique ne l'eût même effleuré, on trouva les deux poumons éclatés. Des faits analogues en assez grand nombre ont été rapportés depuis le début des hostilités. En l'absence de constatations précises, on avait évoqué, pour les expliquer, des raisons plus ou moins compliquées. On parlait de gaz toxiques foudroyants dégagés par l'explosion, d'ébranlement nerveux formidable et subit. La relation de M. Sencert montre que rien de tout cela n'est nécessaire et qu'il suffit dans ces cas, rares au demeurant, d'un effet mécanique, lequel ressemble fort au vent du boulet de jadis.

Peut-être n'y a-t-il, en vérité, qu'une ressemblance assez trompeuse. Mis à part le cas de la balle qui perfore un tympan sans le toucher, on ne peut parler que d'analogie. Il y a une telle différence entre les projectiles d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, leur vitesse est si singulièrement accrue et surtout l'élément délagrant est d'une telle puissance, que les preuves actuelles ne peuvent guère servir à expliquer les mystères des époques antérieures. Aujourd'hui nous devons admettre que l'éclatement des projectiles formidables qu'emploient les armées doit déterminer des différences de pression extraordinaires, et que forcément, tout au moins dans un certain rayon, ces différences peuvent entraîner des lésions graves pour les organismes qui les supportent. Ceci est maintenant démontré, mais à cela seul se résume, pour la chirurgie de guerre actuelle, le problème du vent du boulet, dont les éléments ont singulièrement varié depuis le jour où on le posa pour la première fois, et même depuis l'époque où Larrey lui dénia toute existence.

## Aquarium pour mines sous-marines

La technique du mouillage des mines sous-marines, utilisées par le génie naval pour la défense des mers, demande à être parfaitement connue.

Dans le but d'en favoriser l'étude, l'Amirauté anglaise a fait aménager à Portsmouth, dans une des écoles d'application des officiers d'artillerie, un bassin fermé par des parois de verre et suffisamment grand pour qu'il soit possible d'y mouiller un certain nombre de mines à distance considérable.

Ces dispositions donnent toute commodité pour instruire les officiers appelés à utiliser ces engins et pour les initier aux délicates opérations de mise en place et de relevage.

Les mines, comme on sait, sont constituées par des boules creuses renfermant une charge d'explosif ; il est donc nécessaire de surveiller périodiquement l'étanchéité de l'enveloppe et l'état de conservation de la charge. On peut dans « l'aquarium » faire le simulacre exact de ces diverses opérations.

Le bassin offre aussi l'avantage fort appréciable de se prêter à merveille à l'instruction des scaphandriers, chargés de vérifier de temps à autre si les courants sous-marins ou d'autres causes accidentelles n'ont pas modifié l'emplacement des mines immergées et compromis ainsi leur bon fonctionnement.

Nous ignorons ce qui a été fait dans cet ordre d'idées dans les autres pays, mais l'initiative anglaise nous a paru intéressante à rappeler.

## FAITS DIVERS

**Chronique de vol.** — Rue Borrens, 35 un voleur est parvenu à dérober une sacoche, contenant une centaine de francs, dans l'appartement de Mme S...

— Un tonneau rempli de boyaux de porcs a été enlevé entre la gare Maritime et la rue Ulens, du camion de M. C...

— Au boulevard de l'Abbatoir, plusieurs colis de marchandises ont été dérobés du camion de M. B..., de Châtelet, qui venait de prendre livraison d'un chargement en garde du Midi.

— M. B..., demeurant 123, chaussée de Forest, s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie, contenant une cinquantaine de francs, alors qu'il se trouvait à l'échoppe qu'il tient au marché de la place Sainte-Croix. Soupçonnant un tenancier voisin, les deux hommes se rendirent, accompagné d'un agent de police, au commissariat. Le porte-monnaie fut retrouvé caché dans la doublure du pardessus du voisin indélicat.

— Un vol important a été commis nuitamment au préjudice de M. le baron de C..., avenue de la Toison d'Or, 80. Les malandrins se sont introduits chez lui par effraction et ont enlevé des objets d'art, des bijoux, de l'argenterie, du linge, etc. L'importance du vol est considérable.

— Toute la tuyauterie a été enlevée de la maison de Mme V..., rue Fernand Séverin, 8.

— Des inconnus ont pénétré par effraction chez M. H..., boulevard de la Senne, 79, et ont volé pour mille francs de bijoux et de vêtements.

— Rentrant chez elle, après une longue absence, Mme F..., 23, avenue de la Porte de Hal, a constaté que son habitation avait été entièrement cambriolée.

— Un panier de 50 kilos de beurre a été enlevé, rue Taziaux, de la charrette d'un laitier de Veeweyde.

— A Kockelberg, boulevard Léopold II et rue Van Berghem, toutes les garnitures de cuivre ont été enlevées de plusieurs portes.

— Rue Van Mal de Ghorain, on a trouvé un panier défoncé contenant pour plusieurs centaines de francs de produits pharmaceutiques provenant de la firme Delacre. Il s'agit là évidemment d'un butin abandonné par des voleurs.

— Des voleurs sont parvenus à dérober à M. V..., 47, rue de Naples, une somme d'argent importantes et diverses pièces d'argenterie.

— Plusieurs individus qui volaient des billes de chemin de fer à la gare du Cinquantenaire ont été poursuivis par la police. Un seul d'entre eux a été arrêté : c'est un nommé H..., de la place Saint-Pierre.

La Ronde de Nuit, 4, Boulevard Anspach, dix à quinze passages de veilleurs chaque nuit. (5178)

Accidents. — M. le docteur N..., de la rue de la Charité, a été trouvé cette nuit, gisant avenue de Cortenberg la jambe cassée. M. N..., qui avait fait une chute sur le pavé rendu glissant par la neige, a été transporté en civière à son domicile.

— A la gare du Nord, Mme B..., demeurant Drève Sainte-Anne, a été renversée par une auto. La victime a été transportée à l'hôpital Saint-Jean et y est restée en traitement.

— Rue de Mérode, M. B..., domicilié rue de Suède, a été renversée par un camion de brasseur. Blessé à la figure et se plaignant de lésions internes, il a été reconduit chez lui.

Sucre cris. p^r hôtel, 0.60 le k. 10, r. Plattesteen-Bourse (7239)

**Collision.** — Le camion d'un marchand de charbons de la rue du Germoir est entré, avenue de la Couronne, en collision avec un tramway. Les dégâts sont purement matériels.

— Hier soir, à 5 heures, avenue des Arts, une automobile est entrée en collision avec un tramway. Tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

**Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier chez M. D..., agent de change, 56, rue de l'Enseignement. Les pompiers de la Grand'Garde sont arrivés très rapidement sur les lieux et ont éteint l'incendie eu peu de temps. Les dégâts sont peu importants.

Disparition. — Un gamin de 12 ans, Auguste De Stearke, a disparu depuis plusieurs jours du domicile paternel, 43, rue Franklin.

## NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de Mme Evariste Pierron-Roselaer, décédée inopinément à l'âge de 33 ans. La défunte était la femme du chef de fabrication de l'usine à gaz d'Anderlecht et belle-sœur de M. Sander-Pierron. Les funérailles auront lieu mardi après-midi, à 2 heures et demie, 272, chaussée de Mons, à Cureghem.

On nous prie d'annoncer la mort de M. Louis Philipperon, décédé à Warquignies (près Mons) à l'âge de 86 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi 30 janvier.

En raison des circonstances actuelles, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. (7333)

Mme Maurice Hartog-Ricardo, M. et Mme Léo Van Leer-Hartog et enfants, M. et Mme I.-E. Hartog-François et enfants, M. et Mme E. Van Praag-Hartog et enfants, ont la douleur de faire part du décès inopiné survenu le 23 janvier de M. Maurice Hartog. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de faire part. (7349)

La famille L. Scheyvaerts-Leemans nous prie d'annoncer le décès de M. Henri Scheyvaerts, étudiant en dernière année de doctorat en droit, engagé volontaire au 2e régiment des grenadiers, mort pour la Patrie le 31 octobre dernier au combat de l'Yser.

Le service funèbre aura lieu en l'église Saint-Servais à Schaerbeek, le jeudi 4 février, à 11 heures (heure belge). (7347)

## Finance et Commerce

**Finances françaises**

A la Chambre des députés, M. Ribot, ministre des Finances, a déclaré que pendant les six premiers mois de guerre, le gouvernement avait mis à contribution les ressources de la Banque de France à raison de 1 milliard 560 millions de francs. Bien que cette manière de faire puisse continuer, le gouvernement préférerait cependant avoir recours aux Bons du Trésor, dont le montant à émettre pourrait être augmenté jusqu'à concurrence de 3 milliards 500 millions.

**Le commerce américain**

Les statistiques américaines prouvent que le commerce de l'Union n'a pas beaucoup souffert de la guerre. Au contraire, il a pris un énorme développement.

Déjà, en novembre, les sorties de denrées alimentaires représentaient quatre fois celles du mois correspondant de 1913; celles d'automobiles étaient vingt-deux fois plus élevées; celles de cuivre huit fois, celles de coton trois fois.

En décembre 1914, les Etats-Unis ont exporté pour 280 millions de produits alimentaires au lieu de 57 millions en décembre 1913. Il y a accroissement de 500 pour cent pour le blé, de 68 pour cent pour la farine, de 1,600 pour cent pour l'avoine, de 1,200 pour cent pour la viande fraîche.

Les Etats-Unis ont expédié à la France, en décembre 1914, pour 127 millions de ces produits, contre 30 millions en décembre 1913; à l'Angleterre, pour 120 millions, contre 85; à l'Allemagne, pour 3 1/2 millions, contre 35 millions.

**Les banques au Brésil.**

Plusieurs établissements de crédit avaient fermé à cause des difficultés économiques. La situation du pays redevant chaque jour meilleure, aujourd'hui toutes les banques fonctionnent de nouveau.

**Bourse de New-York**

Séance du 29 janvier. — Les cours cotés à l'ouverture sont en réaction. Les ordres de ventes pour compte de l'étranger sont très nombreux et dans certains cas les cours reculent de 2 à 5 points. Les actions du Steel Trust sont tout particulièrement touchées : les actions ordinaires qui cotaient 51 3/8 le 26 janvier dernier sont tombées à 40. Les Canadian Pacific sont également touchées et reculent à 158.

Le marché est resté faible jusqu'en clôture.

**Bourse de Londres**

Séance du 30 janvier. — La Bourse a été calme aujourd'hui. L'emprunt de guerre anglais a coté 94 9/16. Les actions de chemins de fer anglais ont une tendance indécise. La tenue des fonds d'Etats étrangers est devenue irrégulière. Les transactions en valeurs américaines ont été presque nulles. En somme, il n'y a rien de vraiment spécial dans aucun des compartiments de la cote.

**Bourse de Paris.**

Séance du 29 janvier. — C'est toujours le calme qui prévaut, mais l'allure générale du marché n'en demeure pas moins assez satisfaisante. Nos rentes se sont quelque peu raffermies aujourd'hui; de même, parmi les fonds étrangers, les Russes enregistrent des plus-values appréciables. Par ailleurs, la Banque de France, dont la publication des bilans hebdomadaires doit être reprise à partir de jeudi prochain, reste en bonnes tendances.

Voici quelques cours : Rente française 3 p. c., 73.50; Rente française 3 1/2 p. c., 83.25; Russe 4 p. c. 1890, 78.35; Russe 5 p. c. 1906, 91.05; Russe 4 1/2 p. c. 1909, 81.40; Extérieure 4 p. c., 86; Serbe 5 p. c. 1913, 77; Egyptien unifié, 88.50; Chinois 4 p. c. 1895, 90.45; Argentin 1911, 78.50; Japon 1905, 76.50; Banque de France, 4.790; Banque de Paris, 949; Crédit Lyonnais, 1.045; Crédit Foncier, 700; Actions Nord, 1,305; Est, 775; Lyon, 1,105; Midi, 975; Ouest, 735; Saragosse, 340; Nord d'Espagne, 338; Rio-Tinto, 1,470; Panama, 104; Suez, 3,935; Creusot, 1,914; Briansk, 239; Sosnowive, 749; De Beers, 249.50.

## Nouveaux Bureaux de Postes

Le 6 janvier, un bureau de postes allemand a été ouvert à Diest pour les relations des troupes et des autorités allemandes.

Le 11 janvier, un bureau de poste principal à Anvers a été ouvert sous la dénomination de Bureau de Poste I : il assure la correspondance pour la population civile belge. On ne peut envoyer que des lettres ouvertes et, provisoirement, Anvers ne peut correspondre qu'avec les quatre localités belges dans lesquelles existe le service postal pour la population. Le bureau de poste déjà existant pour les troupes et les autorités allemandes portera la désignation de Bureau de Poste II (Gare centrale) et sera sous la direction supérieure du Bureau de Poste I.

L'échange des correspondances pour la population de la Belgique est autorisé :

a) A partir du 12 janvier, au bureau de poste allemand à Arlon et les localités suivantes y reliées :

Athus, Attert, Aubange, Habay-la-Neuve, Hachy, Fouches, Halanzy, Heinstert, Houdemont, Marbehan, Martelange, Messancy, Musson et Signeulx.

b) A partir du 15 janvier, au bureau de poste allemand de Thuin et les localités y reliées :

Biesme-sous-Thuin, Landelies, Lobbes, Thuillies et Gozée.

c) Egalement à partir du 15 janvier, dans les localités suivantes, qui sont rattachées aux bureaux de poste de La Louvière et de Bracquegnies, placés sous la direction du bureau de poste allemand établi à la gare de Mons :

Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, La Hestre, Morlanwelz, Mariemont, Carnières, Anderlues, Fontaine-l'Evêque, Souvret, Courcelles, Trazegnies, Chapelle-lez-Herlaimont, Bellecourt, Fayt-lez-Seneffe, Manage, Binche, Marbes-le-Château, Solre-sur-Sambre et Erquelinnes. Ces localités sont toutes desservies par La Louvière; Maurage et Bray sont desservies par Bracquegnies. On ne peut expédier que des lettres ouvertes.

Toutes les localités ci-dessus indiquées ne peuvent provisoirement communiquer qu'avec d'autres localités belges dans lesquelles le service postal pour la population est établi.

Le 13 janvier, on a ouvert à Givet un bureau de poste allemand pour le service des troupes et des administrations allemandes. L'échange de correspondances pour la population de la Belgique est autorisé :

a) A partir du 15 janvier auprès du bureau de poste allemand à Givet et les localités suivantes :

Aubrives, Fumay, Hargines, Vieux-Mohain et Haubes.

b) Egalement à partir du 15 janvier auprès du bureau de poste allemand à Marienbourg et les localités y reliées :

Boussu-en-Fagne, Couvin, Frasnes-lez-Couvin, Matagne-la-Grande, Nismes, Olloy, Philippeville, Traignes, Vierves.

c) A partir du 16 janvier au près du bureau de poste allemand à Virton et les localités y reliées :

Bellefontaine, Etalle, Ethe, Florenville, Gérouville, Izel, Jamoigne, Lamorteau, Meix-devant-Virton, Musno, St-Léger, Ste-Cécile, Tintigny.

d) Egalement à partir du 16 janvier, dans les localités suivantes qui sont reliées au bureau de poste allemand à Liége I et les bureaux de poste placés sous sa direction :

Anthisnes, Beyne-Heusay, Bierset-Awans, Chaudfontaine, Comblain-la-Tour, Fexhe-le-Haut-Cloché, Hermalle-sous-Huy, Horion-Hozémont, Liége-Micheroux, Montegnée, Neuville-en-Condroz, Poulseur, Rocourt, St-Georges, Trooz, Vaux-sous-Chèvremont.

Ne sont autorisées que des lettres ouvertes. Les localités ci-dessus indiquées ne peuvent provisoirement correspondre qu'avec les localités belges dans lesquelles le service postal est établi pour la population.

## CHEMINS DE FER VICINAUX

**Relations entre le Luxembourg belge et le Grand-Duché.**

La Société des Chemins de fer vicinaux nous communique l'horaire des Tramways Vicinaux qui desservent le Luxembourg entre Marche-Marloie-Bastogne-Martelange-Arlon-Ethe, qui est susceptible d'être utile à beaucoup de nos lecteurs.

Ces tramways établissent avec le Grand-Duché de Luxembourg, vers Kautenbach et Diekirch, des communications faciles qu'il est intéressant de signaler.

**1° Ligne de Marche-Bastogne :**

Départ Marloie (dépôt) à 7 h. 45 (heure Europe centrale); arrivée à Marche à 7 h. 50.
Départ Marche à 7 h. 55; arrivée à Bastogne à 11 h. 25.
Départ Bastogne à 11 h. 25; arrivée à Marche à 4 h. 40.
Départ Marche à 4 h. 45; arrivée Marloie à 4 h. 55.

**2° Lignes de Bastogne-Martelange-Arlon-Ethe :**

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|
| Départ Bastogne | | 11 45 | | |
| Arrivée Martelange | | 1 16 | | |
| Départ Martelange | 6 40 | 1 16 | | |
| A. Arlon Ste-Croix | 8 26 | 3 30 | | |
| D. Arlon Ste-Croix | | | 1 40 | |
| Arrivée Ethe | 10 25 | | 3 10 | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Départ Ethe | | 10 45 | 3 30 | |
| A. Arlon Ste-Croix | | 12 39 | 5 10 | |
| D. Arlon Ste-Croix | 6 40 | | | 4 00 |
| Arrivée Martelange | 8 25 | | | 5 30 |
| Départ Martelange | 8 50 | | | |
| Arrivée Bastogne | 10 22 | | | |


**SOCIETE ANONYME « LA LOUISIANE »**

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu au siège social, 44, rue de l'Eglise, à Gand, le jeudi 18 février 1915, à 11 heures.

**Ordre du jour :**

1° Rapport des administrateurs et du commissaire ;
2° Approbation du bilan ;
3° Décharge aux administrateurs et commissaire ;
4° Elections statutaires ;
5° Application éventuelle du dernier paragraphe de l'article 35 des statuts ;
6° Tirage au sort des obligations à rembourser.

L'admission à l'assemblée générale est subordonnée à l'accomplissement des conditions stipulées par l'article 24 des statuts. (7227

**ANDRE**, ag^t de change agrée par Bourse-Bruxelles, 51, rue des Fripiers, 51. Coupons, Renseignements financiers. (6717)

**Eclairage au Carbure**

Fabrique de lampes à l'acétylène. Becs s'appliquant sur toutes lampes à pétrole. Carbure. 117-123, rue de Laeken. (5935)

**TOURBE**

LITIERE ET POUSSIERE GRIENDTSVEEN

Expéditions par bateaux et chemin de fer vicinal dans tous les pays. Pour renseignements s'adresser à M. H. J. van de Griendt, Hôtel Royal Nord, Place Rogier, 4, Bruxelles, ou à M. Peerboom, Hôtel du Chemin de Fer, Liége-Guillemins. (6160)

**FOURRURES**

LIQUIDATION TOTALE

En quelques jours mon stock énorme doit être vendu à toute offre acceptable

**Manteau Astrakan** sur mesure, mèt. 0.90 long, pleines peaux. . fr. 400
Id. Loutre Hundson . . . . 250

36, RUE DE LIGNE, 36
(6397) BRUXELLES

**MEUNIERS BELGES**

Les Ateliers MICHEL-SIMONIS, Jupille-Liége, informent les Meuniers belges qu'ils sont en activité et en mesure de fournir dans des délais très courts toutes machines de meunerie et d'exécuter rapidement toutes réparations. (Polissage et Cannelage des cylindres).

SPECIALITES :

DIVISION. MOULINS : Installations et transformations complètes ou partielles de moulins à cylindres et à meules. Construction moderne de toutes machines pour meuneries, brasseries, distilleries. Nombreuses machines finies en magasin.

DIVISION. MOTEURS HYDRAULIQUES : Roues à eau de tous systèmes. Turbines modernes pour toutes chutes et tous débits. Arbres, moyeux et engrenages pour roues. Grilles de nettoyage et vannages complets. (6649)

# CHARBONS

Maison fondée en 1892

ANTHRACITES et COKES lavés pour chauffage central

**F. FONTEYNE, 6, Rue du Chien-Vert, 6** (4150)

---

**ACHAT aux plus hauts prix beaux vêtements hommes, linges et chaussures, rue de l'Hôpital, 32.** (4194)

---

**ASSOCIATION MUTUELLE BRUXELLOISE**
contre les risques de guerre.
**Renseignements** : Félix Devaux, directeur, 25-27, rue Ribaucourt, Saint-Josse. Bureaux de 9 à 13 heures (3592)

---

# Office des Propriétaires

(Société anonyme)
**33, Place de Brouckère et 42, rue Wiertz**

## TRANSPORT DE MARCHANDISES

**Service régulier : 2 fois par semaine entre :**
Bruxelles et Liége — Anvers — Namur — Charleroi
Mons et vice-versa

**TRANSPORT DE PASSAGERS PAR BATEAUX BRUXELLES-ANVERS**
Départ tous les jours à 8 heures.
Installations uniques pour les garde-meubles et déménagements. — Examen gratuit des mobiliers.
Prix très modérés (3552)

---

# Coke de Mines Belges

1re qual. pour chauffage. Dimensions 20/40 m/m, 40/80 m/m et gros coke. Livraison immédiate par wagon complet de 10,000 kg. toutes les gares de Bruxelles. Prix très avantageux. S'adresser 78, av. de Cortenberg entre 8 et 10 h. matin. (3625)

---

**La Maison VAN RYSSEGHEM, 30, rue de Ligne, achète l'or à fr. 2.20 le gramme. Perles et diamants. Antiquités, tapisseries, porcelaines, gravures, etc.** (3870)

---

**Par suite de la guerre, je solde 1,000 complets, vestons et paletots. Très grandes occasions 32, rue de l'Hôpital. Grand choix vêtements d'hommes.** (4191)

---

**Voyez l'envers de vos habits et faites les retourner 82, rue du Midi, chez Stoppage, réparations, transformations. Remise à neuf de 4 vêtements.** GERBO (4697)

---

**BRUXELLES-NORD**

**HOTEL RECOMMANDE AUX FAMILLES ET VOYAGEURS**

# CECIL HOTEL

**100 chambres modernes à partir de fr. 3.50 par personne : déjeuner du matin, éclairage, chauffage et service compris.**

**Cecil Hôtel n'exploite ni café ni autre établissem. café-restaurant-hôtel Bruxelles-Nord.** (4698)

---

**LES ATELIERS DE LA SENNE**, 34, rue de France, à Bruxelles, sont en mesure d'accepter ou d'exécuter toutes pièces de décolletage ou de mécanique. (5087)

---

**De Bruxelles à Anvers en 3 h. 1/2 par bateau à vapeur avec correspondance directe pour Anvers et la Hollande. Départ journalier : Deux-Ponts, Laeken, à 9 heures (10 h. all.).**
**Cartes : rue des Palais, 852. Bureau de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.** (5088)

---

# INSTITUT DUPUICH

**197, RUE BERCKENDAEL, 197,**
(près avenue Brugmann)
**Préparation spéciale Universités ; jury central ; Gembloux, etc., et toutes écoles spéciales** (5460)

---

# BIÈRE DE COUPAGE

**A vendre à la Brasserie de Haecht**
**S'adresser au dépôt : 77, rue de Waelhem, 77**
**Schaerbeek-Bruxelles.** (5639)

---

**LUSTRERIE à solder très avantageusement. Vente à toute offre acceptable, 87, rue de Brabant.** (5692)

---

**Chocolat à vendre**, gros et détail, livrable de suite, 22, rue Traversière, Bruxelles. (7425)

---

# DIABÈTE -- ALBUMINURIE

Constipation, anémie, guér. rapide et complète par trait. nouv. du docteur G. Damman, rue du Trône, 76, Bruxx. Consult. à 9 h. et à 2 h. On peut dem. broch. n° 1 avec preuves, en indiquant pour quelle maladie. (7340)

---

**Achat de Coupons Cédules Argentine, 115, rue de Brabants (place Liedts).** (6646)

---

**CARBURE** 50/60-25/50 (disponible), fr. 47.00 les 100 kilogr. E. Van Mellaert, Liége. (6890)

---

**Achat de timbres-poste belges à l'effigie du Roi Albert par petites et grandes quantités. Gelli et Tani, 99, rue Marché-aux-Herbes, Bruxelles.** (6966)

---

**10,000 kil. bougies Gouda, 10,000 pièces Wascine Gouda, fromages en boîtes, poudre de chocolat, savon, surrogat de café, etc ; rue Brichaut, 59.** (7070)

---

**Grands Magasins**, situés en plein centre, loueraient partie de ses vitrines pour vente d'articles sérieux, industriels de préférence.
Prendre adresse au bureau du Journal. (7100)

---

**Acides gras coprah — Cocoline — Coco 1er blanc — Cochin neige. Mres disponibles. Acheteurs priés d'envoyer leur demande aux init. B. C. 3 bur. du journ.** (7163)

---

**CAFÉS** La Maison Briots et Dandois, 87, rue Heyvaert, a reçu de nouveaux chargements de cafés verts. Cafés torréfiés toujours disponible. Prix défiant toute concurrence. 7187

---

**MARCEL ELIAS**, de Bruxelles, est prié de donner de ses nouvelles à sa mère ou à sa grand'mère très inquiètes. (7202)

---

**CAFE DU BRESIL**, grande quantité, 29, Bd. Jamar. (6116

---

**RIZ à fr. 0.75 le kilo. 215, Bd. du Hainaut.** (6117

---

**ECOLE NORM. DES SŒURS DE LA PROVIDENCE, Gosselies. Prière aux élèves de s'y rendre le 4 février. Elles y recevront commun. de l'Inspection et div. avis importants.** (6161

---

# DOUBLE BIÈRE DE DIEST

## EXTRA STOUT en fûts

**Em. GEUNIS, rue Van Meyel, 53, Molenbeek.** (6164)

---

# SEL DE CUISINE

**Première qualité à obtenir en gros**
**Général Alimentation, 23, rue Henri Maus**
**Bureaux ouvert de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures** (heures légales). (6178)

---

# GRAINES

**FOURRAGERES ET POTAGERES**
Gros et détail

**A. DETRY, Grand'Place, NIVELLES**
Adr. correspondance 25, rue Breydel, Bruxelles. (6318)

---

**Beaux tapis persans à vendre. Prix très modérés. S'adresser de 2 à 5 h. Ch. Montefournis, r. de Laeken, 153.** (6327)

---

**SALLE DE VENTES DU BEGUINAGE**
**Rue du Rouleau, 10-12** (4356)
**Vente tous les mercredis, 2 heures. Achat de mobiliers.**

---

# HOTEL des COLONIES

**Bruxelles-Nord, rue des Croisades.**

## Restaurant recommandé

**Plats du jour à 0.75 et à la carte.**

**Tous les jeudis à 7 h. (belge), Choesels à 1 fr.**

**BIERES BOCK-PILSEN V. D. H.**
0.20 le demi. (5770)

---

**La Maison Louis Kestens, 375, chaussée d'Anvers, informe sa clientèle qu'elle a repris l'achat des mitrailles et fontes ainsi que tous autres vieux métaux.** (7403)

---

**Manufacture Belge de Cartes Postales**
**17, avenue Marie-Henriette (Parc de St-Gilles)**
Grand choix de cartes-vues des Villes de la Belgique.
Travaux d'Editions (7320)

---

**ACHAT AU PLUS HAUT PRIX de gravures anciennes, livres et romans, 2, rue de Loxum, Bruxelles.** (3477)

---

**Manufacture de VERRES A VITRES, GLACES et VERRES SPECIAUX** de toutes espèces, découpés à dimensions pour tous les usages. Livraison immédiate avec ou sans placement. Adolphe Fronville, à Morlanwelz. (6611)

---

Union — **BRIQUETTES „ UNION “**

**Chauffage rideal propre, économique**

**35 fr. les 1,000 kilos en sacs ; quantités moindres fr. 3.90 les 100 kilos**

**Magasins : rue Herry, 48, et avenue Van Volxem, 388.**

**Pour le gros : 184, boulevard de Waterloo.** (4996)

---

# Phosphate Bernard

**convenant pour toute culture**
**peut avantageusement remplacer**
**les SCORIES et SUPERPHOSPHATES**

**Usines reliées à la Gare d'Hyon-Ciply et au Canal (Mons-Bassins) et Vicinal (Ciply-Gare Vic.)**
**Adresser correspondances à M. Georges Bernard, Ingénieur,**
**6, rue des Compagnons, 6, MONS** (6309)

---

# Eclairage au Carbure

**Occasions. Tulipes, abat-jour gros, 1/2 gros, soldes, 117, rue de Laeken, Bruxelles.** (6944)

---

# COKE SAINTE-BARBE

**Spécial pr chauff. central et feux continus, donne double calorique. Stle Mn de Vte à Bruxelles, fourn. immédiates en sac et par 1000 k. mag. dépôts gare Etterb. Bureaux : 16 r. Eugène Cattoir près Bd Milit. T. O. 1465. Fournisseur du coke au Palais Royal de Laeken.** (6734)

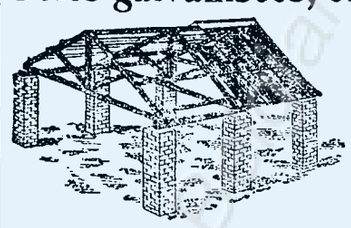
---

# Manufacture de Cigares fins

**H. VAN HOUTEN**
**26, rue des Chartreux, Bruxelles**
**Régalia Reina, 75 francs le mille**
**Régalia Impériales, 100 francs le mille**
**Brevas de Calidad 150 francs le mille**
Fabriqués exclusivement à la main
**A solder une partie 100000 cigares à 35, 40, 45, 50 et 55 francs le mille.** (6652)

---

# Tôles galvanisées, ondulées



pour

## TOITURES

-o-

Prix FRANCO sur demande adressée à

**M. H. ENGENOT, Rue Ambiorix, 59, LIÉGE**

---

**PAIN BLANC DE RESERVE**
**Biscuit maritime d'Amsterdam farine 0.0. marque W. J. adoptée par l'Etat néerlandais, remplace le pain blanc et se conserve indéfiniment.**
En vente dans principaux magasins en ville.
Exigez marque W. J. et se défier des contrefaçons. Pour gros : Criem, 5, rue Vander Kyn, 5, rue Vilain XIIII ou « Monico Bourse », 11 à 12 h. (H. B.). (6122)

---

**VENTE PUBLIQUE**

Il sera procédé, par ministère d'huissier, le mercredi 3 février, à 1 h. 1/2 précise, en l'HOTEL DES VENTES IXELLOIS, CHAUSSEE DE WAVRE, 28a et 30, Ixelles, à la vente au plus offrant d'un

**IMPORTANT MOBILIER**

comprenant : cuisine complète avec objets de ménage, services à verres, à café et de table, porcelaines, — bureau américain, classeur, table et presse à copier, — garniture de salon Louis XVI laquée avec table, glaces, tapis, — garniture sac-arabe, tapis, glaces dorées, poêles à feu continu, — **salle à manger noyer ciré 10 pièces**, — chambres à coucher Louis XVI acajou poli, noyer frisé et chêne, matelas trav., piano, foyers, lustres au gaz et à l'électricité, tentures, rideaux, chaises Thonet et d'autres objets à voir à l'exposition le matin de la vente.

CONDITIONS :

Strictement au comptant, rien ne sera retenu. (7396)

---

# FOURRURES

**Jusqu'au 15 FÉVRIER SEULEMENT, je cède à des prix dérisoires la totalité de mes FOURRURES soit peaux et articles confectionnés**

| | | |
|---|---|---|
| Grande étole skungs véritable. . . | depuis | 75.00 |
| » » Opossum skungs. . . | » | 48.00 |
| » » Opossum d'Australie . | » | 65.00 |
| » » Renard Japon . . . | » | 48.00 |
| » » Renard Alaska . . . | » | 60.00 |
| » » Petit Gris . . . . . | » | 18.00 |
| Véritable cravate Hermine, 70 centimètres. . . . . | » | 21.00 |
| Belle cravate en Loutre Colombie . | » | 5.00 |
| Manchons assortis toutes fourrures . | » | 15.00 |

**Manteau dame Astrakan, 1 mèt., dep. 450.00**
sur mesure.

| | | |
|---|---|---|
| Pelisse pour hommes . . . . . | depuis | 150.00 |
| Col véritable Astrakan . . . . . | » | 25.00 |
| Col véritable Loutre de Colombie . | » | 15.00 |
| Col Mongolie véritable . . . . . | » | 0.95 |
| Manteau dame Loutre Colombie, 1 mètre . . . . . | » | 90.00 |
| » » Loutre Hudson, 1 m. | » | 300.00 |
| » » Caracoul, 1 mètre . | » | 350.00 |

**PEAUX :** *Vous en trouverez un assortiment complet à des prix inconnus jusqu'à ce jour.* (6485)

# 36, rue de Ligne, BRUXELLES

---

# ATELIER DE CONSTRUCTION

**Le plus moderne et le mieux outillé de Bruxelles, loyer minime, à céder de suite avec matières premières et clientèle, etc. 25,000 francs comptant, pouvant rapporter annuellement 30,000 fr. Ecrire A. M. C., Bureau de Publicité, 45, r. Marché aux Poulets, Brux.** (6645)

---

# IMPRIMERIE

Imprimerie bien achalandée. Matériel neuf, offres acceptables. Ecr. : A. 5 C. 3. bur. journal. (7307)

---

La Société anonyme des

## Ateliers de Construction d'Enghien

informe ses clients qu'elle peut se charger de la construction de ponts, charpentes, réservoirs, poutres rivées, etc.
Etudes et projets gratis sur demande. (7330)

---

# PAIN D'ÉPICE DE GAND

**Fr. 1.10 le k. vente en gros de 9 à 12, Bd d'Anderlecht, 64.** (7315)

---

# Le Yoghourt du Dr Axelrod

désinfecte, régénère les organes de la digestion.
Laiterie hygiénique nationale, UCCLE. (7346)

---

La Société anonyme BOULONNERIES MATHIEU, à Tirlemont, informe sa clientèle que ses usines sont en activité et en mesure de fournir dans des délais très courts toutes espèces de boulons, écrous, rivets et en général tout article concernant la boulonnerie. (7334)

---

# EAU DE MÉLISSE
## des Carmes de Pâteaux

Remède universel le plus connu et le plus efficace. SOUVERAIN contre apoplexie, faiblesse, maux de dents, évanouissements.
**LE FLACON : 1.25**
En vente dans toutes les pharmacies du pays
Dépôt général pour le gros :
Laboratoires THISSEN, Bruxelles. (5490)

---

**La Société anonyme des Charrues de Gembloux informe ses clients et ses agents qu'elle est à même de fournir les instruments et pièces de rechange.** (5909)

---

**MEUBLES, CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, etc., etc.**

**Pour cause de cession de commerce, beaux meubles neufs à vendre à toute offre acceptable.**
Visibl. tous les jours de 2 à 4, r. des Tanneurs, 32. 4852

---

# Transport de Marchandises

**PAR CAMIONS**

**A partir de 30 francs les 1,000 kilogrammes pour le Bassin Charleroi, Mettet, Fosses, Tamines, Auvelais, Gosselies.**

**Pour lignes de Gembloux, Namur, Dinant, Philippeville, Walcourt, Florennes.**

**VASTES LOCAUX pour dépôt de fournitures et denrées.**

## MAISON BOURGUIGNON

**21-23, rue Eloy, BRUXELLES-MIDI** (5772)

---

# MEUNIERS BELGES

**LES ATELIERS MICHEL-SIMONIS, Jupille-Liége**
Spécialités : Installations complètes ou partielles de moulins, Roues et Turbines hydrauliques sont en activité. (6650)

---

**BUREAU de PUBLICITÉ** Annonces et réclames dans tous les journaux.
45, Rue du Marché-aux-Poulets, Brux.-Bourse
de 9 1/2 à 11 1/2 et de 2 1/2 à 5 (H. B.) 6623

---

# PETITES ANNONCES

**DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI**

**FILLE** de quart., sach. coud., serv. table, b. reus., dés. pl. C. V., pap., 27, rue de l'Industrie. (7351)

**PERS.** sér., wall., s. culs., dés. pl. pet. mén., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7352)

**BONNE MENAGERE**, 48 a., s. culs., m. main à t., dem. pl. chez prêtre ou Mr seul, 27, r. de l'Industrie. (7353)

**FILLE** à t. faire, 19 ans, un peu culs., dem. pl. ou f. qur, b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7354)

**FILLE** à t. faire, sach. peu cuisine, b. réf., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (7355)

**FILLE** de quart., 30 ans, sach. s'occ. enf., dem. pl., b. réf. S'adr. 169, rue du Progrès. (7356)

**FILLE** de quart. ou fille à t. faire, sach. culs., dem. pl., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7357)

**BONNE SERV.** culs., parf. au cour., dem. pl., b. réf., 27, r. de l'Industrie. (7358)

**FEMME** de ch., fille quart., 30 ans, sach. b. coudre, b. réf., dem. pl., 27, rue de l'Industrie. (7359)

**FILLE** à t. faire, s. culs. b., dem. pl., b. réf., 18, rue du Remorqueur. (7360)

**FILLE** à t faire, culs. bourg., b. réf., dem. pl. S'adr. 149, chaussée de Waterloo. (7361)

**TAILLEUSE** fais. cost. tailleur, robes, arrang., dés. journ. ou trav. ch. elle, prix m., M. V. r. Deneck, 56, Koekelberg.

**SERV.** culs, s. t. b. culs., b. nett., dés. pl., b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7362)

**ON DEM.** serv culs., très propre, mun. b. réf., 27, rue de l'Industrie. (7363)

**ON DEM.** fille à t. faire, sachf. peu culs., b. réf. ex., 27, rue de l'Industrie. (7364)

**ON DEM.** fille à t. faire, s. b. culs. bourg., serv. 2 sol)., réf. ex., 27, rue de l'Industrie. (7365)

**ON DEM.** forte fille de quartr, act. et prop., mun. b.réf., 12, av. Palmerston, de 9 à 10 et 5 à 7 h. (7366)

**ON DEM.** fille à t. faire, mach. culs., b. réf. ex., 27, rue de l'Industrie. (7367)

**ON DEM.** bonne à demois. de magas. pr cbocuterie et une b. cuisinière, cuis. bourg., 14, rue de la Pierres. (7025)

**ON DEM** pr la campagne ménage concierge, mari cocher-jardinier. S'adr. 12, rue du Chapeau, Brux.-Cur. (7051)

**CHARCONS.** On dem voyageurs pr la vente des charbons domestiques. S'adress. aven. des Villas, 67a, St-Gilles, de midi à 1 h. (7081)

**PHARMACIEN** marié, 47 ans, long. pratiq., hautes référ., dem. remplacement ou place fixe. Ecr. M. D. bur. j. (7088)

**ON DEM.**, mais. ferm., fille à tout faire, sérieuse, propre, culs. bourg., franç., flam., b. réf., pas laver, 59, r. Fonderie, Ruysbroeck lez-Bruxelles. (7118)

**ON DEM.** vendeur visit. cafés et crieur vend. rue pr publication nouv., 60 cent nécess. au moins. S'adresser entre 9 et 11 h. b. seulement, 45, rue Duquesnoy. (7183)

**ON DEMANDE** sténo-dactylo (demoiselle) qui sait l'allemand. Se présenter de suite Georg Stilke, 36, rue de Brabant. (7195)

**ON DEM.** culs. sach. fin. cuisgage 70 fr., et femme de ch fille quartr sach. coud., 45 fr rue de l'Alliance, 18. (7199)

**ON DEM.** bonne d'enf. pr bébé 3 mois, b. au cour., b. réf. ex., 18, r. de l'Alliance. (7200)

**ON DEM.** j. servante à t. faire au Terminus, place de Watermael. (7209)

**PERS.** 28 ans, sach. b. coudre et faire mén. dés. pl. quelc., pet. g., 478, ch. de Waterloo. (7211)

**SERV.** culs., cert. âge, 16 a. m. serv., dem. pl., log. ou non, 216, rue de la Victoire. (7228)

**DEMOIS.** bon., sér., au cour. com., pouv. donn. caut. dem. gér. ou dépôt, acc. en att. pl. dem. de mag. Ec, J.M. 15 b. j. (7230)

**PHARMACIEN-CHe** ch. garance ou associat. Ecr. Hallez-Nicolas, La Louvière. (7274)

**FILLE**, 23 a., propre, conn. b. culs. et cout., dés. pl. chez 1 ou 2 pers., p. Uccle, 18, rue des Hirondelles. (7290)

**ON OFFRE** logemt à personnes ayant meubles cme concierge mais. vide. Ec. bur. B.D.N.J. (7292)

**EENE WERKVROUW** vraagt werk vr te wasschen en te kuischen alle dagen van de week. Ondheerenstr., 99, Br. (7294)

**PREM. CUISINIERE** dem. pl gage ou journ. S'adr. 47, rue Gérard. 47. (7297)

**ON DEM.** fille à t faire sach cuis. bourg., b cert exig se présenter le matin, 198, rue Masui, 198. (7301)

**ON DEM.**, 130-132, r Neuve, b femme de mén. venant t les jours. Inut se prés. s. b. réf (7304)

**INSTITUTR.** dipl. dés. leçons franç., angl., cond. mod., S. D., 33, r. de Berlin. (7308)

**DEM.** de f. ch. pl. aide comptdactyl. pr matin. D.P 6. (7311)

**SERV.**, 30 a., prop., dés. pl à tout faire, culs. bourg., 10, rue Gillon. (7314)

**DEM.** cél., 40 a., encore en pl., 20 ans m. serv., dés. ch. serv. pr pers. âgées, 67, rue Joseph Coosemans, son. 2 fois. (7316)

**ON DEM.** mag. au cour. art. gaz et électr. Off. ind. âge, réf. et prét. sous X. R. n 58 bur. du journal. (7318)

**MEN.** b. cuisin. et domest., pr entret. auto, conn. les chev., g 50 fr., A. D. 15 b. j. (7320)

**Jne FILLE** sténo-dact., 6 ans prat., dés. occup. après-mid. Ecr. J.W. 4 bur journ. (7325)

**ON DEM.**, de fam. cath., cuisinière ou serv. culs., conn. tr. b. culs., prop. et honn., env. 40 a., mun. de tr. b réf. Se prés. l'après-m. 64, r. Royale. (7335)

**ON DEM.** fille de quart. sach. b coud. Pr aid. 105, r. Deux-Eglises. (7337)

**ON DEM.** gr. soieries et revendeurs, spécialement en prov., pr article éclair rempl. bougies Ecr D. C. 13 b. j. (7344)

**JEUNE FILLE** dés. pl., 7 h. à midi, bons rens., 87, rue de Turquie, St-Gilles, s. 4 fois. (7371)

**ON DEM.** Jeune fille de 15 à 16 ans pr promener enfant, 52, rue Gustave Fuss, Schaerb. (7373)

**CUISINIERE** dem. place, munie de certif. de prem. ordre, 129, avenue Louise. (7376)

**MONSe** sér., hum. anc., 4 lang. mod., comptab. dem. place quelc. Ec. L. N. 125 b.j. (7377)

**ON DEM.** femme de ch. wallonne et fille de quartr b. au cour du service. Prendre adresse bur. du journ. (7379)

**CAISSIÈRE** comm. restaur. et limon dem. place, b. cert., rue de Launoy, 29. (7380)

**ON DEM.** mén. f. culs. t. f., marl. aidant. Ecr. b. j. (7383)

**JEUNE FILLE** dés. place demoiselle de magas. ou tenir petite comptabilité, 46, rue de Savoie. (7392)

**Jne FILLE**, 22 ans, dés. pl. pr aider mén. et comm. S'adr. 33, rue Van Artevelde. (7393)

**ON DEM.** femme pour demi-journées, 8, rue des Fabriques, 8. (7394)

**TR. BON PEINTRE**, act., con. tapiss., m. main t., ayt mat., exc. réf., ch. trav. ou occup. quelc., sal. réduit, 28, r. Maximilien, XL. (7397)

**ON DEM.** cigarettières, trav. à domic. R. M. 44 b. j. (7400)

**ON DEM.** couturière, b. réf. ex., nourr., pet. sal., 9, rue des Artistes, Laeken. (7402)

**ON DEM.** femme prop., act., ayt servi, conn. culs., pr fin quart. de 7 1/2 à 6 1/2, b. réf. ex., g 30 fr., qu. Ten Bosch. Ecrr bur J. A. V. 7 (7411)

**DIVERS**

## CAFÉS

**La maison Briots et Dandois, 87, rue Heyvaert, à Bruxelles, a disponible 10,000 balles de cafés verts et torréfiés.** (2135)

**BIJOUX MAXIMA-BELGE ACHÈTE CRÉE VIEIL OR** (2910)
**DÉGAGE Mle DE PIÉTÉ (SUPPE)**
**8, B. JULES VAN PRAET (BOURSE)**

**CONFITURE** 0.50 le kil. pr 5 k. Vin v. 11 fr. les 12 b. et fût. Dubois, 127, rue St-Bernard. (4042)

**2 FUT** Bord et Bourg à 1/2 pr. Pens. fam., 99, r. Américaine. (4043)

**GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS neufs et d'occ. Prix de gros, 166bis, avenue Jean Volders** (3678)

## MASSAGE

**METHODE ANGLAISE**
**843, RUE DU PROGRES, 843** (4778)

**UROL.** Arthritisme, Rhumatisme, Goutte. Dépôt : 46, r. du Luxembourg. (4975)

**FAUTEUILS-CLUB** cuir et fumoir anglais en acajou à v. d'occas., 35, boul Lambermont. Trams 3, 53, 82. (4981)

**Négociants**
**Vous trouverez denrées alimentaires de toutes espèces : Etablissements**
**LOUIS DELHAIZE**
**RANSART** 5070

## GYMNASTIQUE

**RESPIRATOIRE**
Sans appareils. Brochure 1 fr.

## MASSAGE

**202, r. du Progrès, s. 2 fois.** (5099)

**CHEVAUX**, camions, charrett., harn., fte d'emplol. Pet. prix. Beudin, 64, Bd du Midi, de 1 à 1 1/2 et 5 à 5 1/2 (h. all.) (5943)

**GRAND ARRIVAGE de jambons d'Ardennes**, méd. d'or. Vermeulen, 398, rue des Palais, Laeken. (5252)

**CORDONNERIE, LINGERIE et autre.** J'achète soldes et paye bons prix. Ec. N.10 b.j. (5388)

**GR. CHOIX MACH. A COUD.** Singer c. neuf, 35-45 fr., cabinette centr., 65 fr., 3 a. gar. Faites répar. 87, r. des Foulons et 75, r. Brogniez. (5658)

**200 FOURR.**, 12 palet astrak., loutre, prix gu., 15, r. d'Or. (5700)

**VENTE ET ACHAT** bout., paniers vides, 30, rue du Ruisseau, Molenbeek (5851)

**LUSTRES DE STYLE**
Fabrique vend à t. offre acceptable, 62, r. Lesbroussart. (5958)

**PIANO** F. Berden riche instr., tr. peu servi, coûté 1,600 fr., pour 650, r. t'Kint, 30. (5971)

**ACHAT** bijoux, or, argent, platine, diam., fourr., t. march. 18, r. Danemark, 9 à 11 et 3 à 5. (6044)

**ON DEM.** achet. statuettes en delft Tournoy et Saxe. Ecr. G. C. L. 19, r. Stassart. (6102)

**OCCASION.** A vendre à tr prix superbe mobilier complet, r. de la Roue, 23, pressé (6153)

**ACHAT** d'or, platine, brillant, diam. et t. choses. 15, r. d'Or. (6259)

**ARGENT DE SUITE.** J. De Winter, 16, rue Ste-Gudule, achète au compt. tabl., liv., grav., orientaux, meubles, etc. (6261)

## DENTS sans plaque,

monture américaine, brasuform. et réparat. immédiat. 12, rue du Luxembourg (6308)

**AUTOS à vendre.** — 2 fortes voitures, visibles le matin, 38, rue du Remblai (pte Hal) (6317)

**EAU VICHY** 0.30 la bille fo pr 6 Dubois, 127, r St-Bernard Hr (6321)

**GRAINES D'ELITE — 1915**
**Betteraves, Trèfles, Luzernes**
Création de prairies
Graines fourragères
Graines potagères de choix

**Tout ce qui concerne la culture**

**J. SCHEPKENS, Comptoir des Sélections Agricoles, GEMBLOUX.** (6194)

## ACHAT DE PIANOS

**77, rue Botanique, 77.** (6505)

**CAPIT. SUR HYPOTHEQUES**
9, r. Beekman, Uccle, 2 à 4 h. (6529)

## CHARBONS

et

**— CAMIONNAGES —**
en ville et en province
**A. et L. CANTILLANA,**
**29, rue de France, Brux.-Midi** (6660)

## FABRIQUE BOUGIES

Livraison rapide
Adressez proposition, quantité et demander prix P. R. 327 bureau du Journal. (6610)

## GROS MIEL DÉTAIL

**5 kilos, 9 fr. 60. — Ramène gros**
**41, rue Van Volxem, IXELLES** (6621)

**A VENDRE** divers beaux meubles provenant de saisie. Réelles occasions. S'adresser **11, rue d'Assaut.** (6624)

## MIEL PUR

**1 fr. 80 le kilo, 49, avenue du Solbosch, à Ixelles** (6630)

**PEINTURE.** Mlle Ducarme, 19, r Danemark, de 11 à 7, sonnez 2 fois. Se rend à dom. (6655)

**2,500 M.** jute rouge, 2,000 m. coton écru, satinette us. à vend. Solde. 94, r. Mérode. (6661)

**A VEND.** occ. en dét. part. coton pr chemises, blouses, etc., 18, r. Danemark, 9 à 11 et 3 à 5 heures. (6775)

**CARTES A JOUER** des cercles de jeux soldées, 14, rue Enseignement. (6859)

**ACHAT et vente** de violons, mandol. et instrum. archets d'occ., 5, Gal. Bortier (r. Madeleine), atel. pr rép. de luthérie. (6866)

**TIMBRES-POSTE.** J'achète timbres 5 fr. Albert Belg., 14, rue Enseignement. (6869)

**2 FORTS CHEVAUX** av. ou s. camion sr ressort à louer, r du Marché, 63, B. K. (6880)

**MARCHAND** gêné vendrait b. chamb. chêne et noyer 1/2 prix, 44, rue du Conseil, XL. (6882)

**DEPART.** Très pressé. Etrang. vend beau mobilier complet, peu usagé. Urgent. Oliveira, 52, pl. G. Brugmann. (6885)

**CHARBONS**
Firme import. cherche agents sérieux et introd. pour prov. Ecr. Hôtel Espérance, Brux.-Midi. Init. A. L. 598. (6897)

**CAUSE DEP.** A rendre plus. chamb. à coucher en chêne. S'ad. 10 à 12 h., 20, r. Gillon. (6904)

**ALIMENTATION.** On débite tes les jours, 54, r. du Moulin, St-Josse, viande de bœuf de 1re qu. au prix de gros. (6960)

**A VENDRE :** Cerises à l'alcool, amandes, pulpe de reine-claudes. S'adr. 965, chaussée de Gand, Bruxelles. (6946)

**A CEDER** bonne et très anc. maison de commerce à Bruxelles. Agence s'abstenir. Ec B. D. Z. 22 bur. journ. (6949)

**FROMAGES FINS**
Pour vos fromages, adressez-vous à la Maison Française, rue de Savoie, 92, Bruxelles, qui ne vend que des fromages pure crème.
**Plus de 1,000 Brie en cave**
Deux fois pr sem. arrivage d'un wagon de gondas et hollande jeunes et vieux gruyère, vér. Emmenthal se conc. (6965)

**ACHAT** de toutes espèces marchand, soldes, vieux vêtem., meubles, fond de greniers et t. objets d'art. De Belder, L., 64, r. Blaes, Bruxelles. (7011)

**MOTEURS** d'automob. 50 HP conv. pr cam. ou canots à vend. à t. off. acc. Pr. adr. b.j. (7015)

**AUTO-CAMION** 20 HP pour 800 kilos à vendre, prix mod. Pr. adr. bur. journ. (7016)

## CARTES VUES

Stocks des localités les plus demandées. Art. spéc. tr. avant. pr colport. Vente en gros seul. 59-61, rue Van Oost. (7027)

**A VENDRE**, 8 jours à l'essai, 4 chevaux, dont 2 gros chevaux, 1 ardenn. et 1 camionneur, 108, rue de la Senne. (7049)

**DEM.** mach. à écr. clav. belge bon état. Ecr. prix et dét. R.F., 65, r. du Marteau. (7052)

**CARBURE** 1re qual. à vendre. S'adr. 32, avenue du Boulevard, de 9 h. à midi. (7078)

**CARBURE** 0.65 la boîte
Bougies, veilleuses, denr. alim. Comptr Eclair. et Alimentat., 44, r. des Riches-Claires (Bse). (7094)

**SUIS ACHETr** roue amovible R. A. F. 880×120. Adressez : Cie d'Electricité et de Mécanique. Faire offres de 12 à 15 h., r. des Ménapiens, 20, installl. et lampes électr. écon. (7095)

**A VEND.** comme neuf camion 1,200 à 1,500 kilos et voiture commerce à 2 roues, 16, rue Nicolay, Brux.-Nord. (7099)

**OAMIONNAGE fr. 1.25 l'heure 2 ch. de Mons.** (7102)

**2 OAMIONNEURS à vendre, 8, quai des Usines, 8.** (7157)

## CHAMPAGNE

**Petit stock vin « brut » 1906 étampé à fr. 7.50 la bout. au comptant. Ecr. bur. j. B. D. Z** (7163)

**A VENDRE** bon marché 25,000 cigares, 164, ch. de Ninove. (7176)

**VITRINES — RAYONS**
On dem. achet d'occ. rayons et vitrines. Ecrire dimens. et prix D. C. 5 bur. journ. (7182)

**ALLEM.** désire prendre leçons français. Faire offres av. prix G. H. 9 bur. du j. (7185)

**A V.** cheval de voit., 8 a., 8, r. van der Meulen, vis. 2 à 4 h. (7193)

**ANVERS**
Commerçants, négociants, faisant trafic intense av. Anvers, ont intérêt à me consulter pr affaire sér. Ecr. à M. André, Hôtel Terminus, Brux.-Nord. (7194)

**NOMME** sér. ay. cheval et pet. cam. ch. occ. Ecr. ou s'adr. 204, r. des Goujons, Anderl. (7197)

**CARBURE ET SEL**
disponible
**175, chaussée d'Anvers.** (7201)

## Bons de réquisition

**Bons de guerre de tous genres achat et régularisation, pourparlers inutiles sans présentation de bons authentiques (intermédiaires s'abstenir). S'ad. Modern Office, rue de la Bourse, 33, de 10 à 12 et 2 à 6.** (7213)

**MASSAGE** médical et facial, r. Roolandts, 15, de 2 à 6. Sch. (7216)

**PAPIERS.** A vendre anc. prix 3 à 400 rames pap blanc ligné, non ligné, coul. pr impr., pap. pr bouchers, 37, boulev. Jamar, Bruxelles. (7217)

**ON DEM.** deux solides poneys, 39, quai de l'Industrie, 39, Molenbeek-St-Jean. (7219)

**CAUSE DEPART.** A vendre d'occ. riche chamb. à coucher, av. matelas laine (10 p.), 275 fr. Sup. salle à m., gr. mod. (10 pièc.), 250 fr., 1 2 prix. Très pressé, 34, rue d'Allemagne, 34. (7229)

**A VENDRE** grande occas. cse départ, beau salon, vitrine, chiffonnière et glace Le XVI, bronzes, grav., ch. à c. laqué bl., chaises cuir, tabl., bibel., etc., 11, r du Président, 10 à 3. (7233)

**A VENDRE OCCASION**
**Garde-robe chêne, Commode acajou,**
**11, r. du Président, 10 à 3.** (7234)

## DENTS

Réparation immédiate

## 2 FR.

VAN LANDEGHEM
r. de la Victoire, 210 (7235)

**OCCASION.** Bon cam. bout., à 1 et 2 chev. Adr. rue Belle-Vue, 77, La Louvière. (7273)

**A VENDRE**, 204, chauss. d'Anvers, buggy, tonneau et phaëton ou échange contre bon coupé. (7276)

**LA MAISON WALON**, chaussée d'Anvers, 204, demande de bons volturiers. Inutile se présenter sans bonnes références. (7277)

**A VEND.** j. voit. tonn. av. ou ss cap., 42, r. Masui. (7279)

**BON PIANO** à vend. 275 fr., 23, r. du Marais, Ruysbroeck. (7280)

**MESDAMES.** Faites transformer vos chapeaux pr modiste réfugiée. G. 10. (7283)

**GR. CLACE** 1m70×1m70 c. 85 fr. à v. 39 fr., 9, chaussée de Louvain. (7284)

**MAGASIN.** Rayon 4 m. émail bl. à v. 55 fr., comptoir 28 fr., fond de vitr. 30 fr., 9, chaussée de Louvain. (7285)

**CHARBONS** à prix réduit vous sera livré de Charleroi directement par sinistrée. Madame X 31. (7286)

**A VENDRE OCCASION**
**Garde-robe chêne, Commode acajou,**
**11, r. du Président, 10 à 3.** (7234)

## DENTS

Réparation immédiate

## 2 FR.

VAN LANDEGHEM
r. de la Victoire, 210 (7235)

**OCCASION.** Bon cam. bout., à 1 et 2 chev. Adr. rue Belle-Vue, 77, La Louvière. (7273)

**A VENDRE**, 204, chauss. d'Anvers, buggy, tonneau et phaëton ou échange contre bon coupé. (7276)

**LA MAISON WALON**, chaussée d'Anvers, 204, demande de bons volturiers. Inutile se présenter sans bonnes références. (7277)

**A VEND.** j. voit. tonn. av. ou ss cap., 42, r. Masui. (7279)

**BON PIANO** à vend. 275 fr., 23, r. du Marais, Ruysbroeck. (7280)

**MESDAMES.** Faites transformer vos chapeaux pr modiste réfugiée. G. 10. (7283)

**GR. CLACE** 1m70×1m70 c. 85 fr. à v. 39 fr., 9, chaussée de Louvain. (7284)

**MAGASIN.** Rayon 4 m. émail bl. à v.